Bibliothèque 1895
COTE ANTOINE
St Hubert

La Minerve

67ME ANNEE—No 167 MONTREAL, MERCREDI, 27 MARS 1895 LE NO. DEUX CENTS

Littleton N. H.

Aveugle, Malade et Triste

Le Scrofule dans les Yeux

Une Guerison Etonnante Operee par Hood's Sarsaparilla

M. et Madame Ira A. Bass, sont des résidents bien connus de Littleton, N. H., et leur déclaration est endossée par un grand nombre d'amis.

"Messieurs: Le cœur plein de reconnaissance, je désire déclarer le bien que notre petite fille a retiré de Hood's Sarsaparilla. Avant la fin de sa première année une humeur scrofuleuse se déclara sur le visage de Dottie et des ulcères se formèrent sur ses paupières. Elle souffrit terriblement et pour augmenter ses tortures des furoncles se produisirent: elle en avait dix à la fois. A dix-huit mois, elle devint

Completement Aveugle

et tous les médecins dirent qu'elle n'en reviendrait pas. Mais un médecin nous demanda d'essayer Hood's Sarsaparilla, vu qu'il savait qu'elle avait fait beaucoup de bien dans des cas semblables. Avant d'avoir fini la première bouteille nous remarquâmes un changement pour le mieux, depuis sa santé s'est beaucoup améliorée.

HOOD'S Sarsaparilla CUERIT

Les ulcères sur ses paupières disparurent et elle est tout à fait débarrassée de ses clous. Sa vue est grandement améliorée et elle est devenue une

Fille Vive et Gaie

elle va à l'école classique. Nous avons souvent parlé du bien étonnant que Hood's Sarsaparilla a fait à notre fille et nous saisirons toute occasion de la recommander cordialement."

MME IRA BASS, Littleton, N. H.

Hood's Pills guérissent les maladies du foie, constipation, bile, jaunisse etc. 25 cents.

Ce fameux vin est en vente chez les épiciers de détailleurs de liqueurs. Demandez-le.

H. J. Harrison, H. A. Seyler

Montreal Electrical Supply Co., Manufacturiers et Importateurs

Spécialités: fils cachés pour magasins et maisons privées. Installation de systèmes électriques complets, batteries, téléphones, sonnettes, électriciens, etc. 628 RUE LAGAUCHETIERE.

N. Léveillé

MARCHAND-TAILLEUR

Employé pendant 18 ans à la maison L. C. De Tonnancour

1281 rue St-Laurent, Montréal

Nouvellement reçus: les draps, meltons, tweeds français, anglais et écossais pour costumes ou habillements de printemps et d'été. Voyez voir.

Ciment,

Tuyaux d'Egout.

Belles briques

TRES BAS PRIX

chez

F. HYDE & CIE

31 Rue Wellington

TELEPHONE No 9954

TAPIS battus et nettoyés à la vapeur. 11 rue Hermine. Telephone 795. H. N. TABB, Gerant. 114-1an

FRS MARTINEAU

Marchand de Peintures, Ferronneries, Huiles, Vernis, Huile de charbon, Vitres, Matériaux généraux pour la construction, Tuyaux en grès, Ciment, TAPISSERIE NOUVELLE, grand choix, etc., etc.

Nos 1379, 1381, 1383 et 1385

Rue Ste-Catherine.

A VENDRE—Hôtels, saloons, confiseries et marchés de fruits et épiceries. Une sorte de marchés toujours en main. Excellente occasion pour des personnes qui désireraient commencer en affaires. Aussi, maisons et magasins à louer et à vendre dans les différentes parties de la ville. S'adresser à L. Harris, 116 rue St-Jacques, vis à vis du Bureau de Poste. Bureau du soir 429 rue St-Laurent. 26-1a

AGENCE ETABLIE EN 1862

GUSTAVE FAUTEUX

Agent d'Assurance

FEU, VIE & MARINE

Membre de la "Fire Underwriters Association." Vice-président de la "Fire Insurance Brokers Association." Ag't pour la "North British & Mercantile Insurance Co. Capital et Fonds accumulés $46,000,000. Fonds au Canada $6,000,000. Telephone Bureau 78 St-François-Xavier, Montréal. 17-1an.

ANTIGONE

Au collège de Montréal

Réussie on ne peut plus, Antigone, cette célèbre tragédie de Sophocle, jouée hier soir au collège de Montréal. Cette soirée restera à jamais mémorable dans les annales dramatiques nonseulement du Séminaire de Saint-Sulpice, mais du pays entier, car, croyons-nous, c'est la première fois que toute une tragédie en langue grecque est jouée sur la scène canadienne. Ce sont MM. les abbés Schickling et Laliberté, P.S.S., deux hellénistes distingués, qui ont eu l'heureuse idée d'organiser cette séance. Ils peuvent se réjouir intérieurement du succès qu'ils ont remporté. Autant devons-nous en dire des élèves de rhétorique et de Belles Lettres qui se sont acquittés de ce véritable tour de force avec une fermeté de mémoire et une pureté de diction des plus remarquables. Rien n'a fait défaut dans l'action et l'auditeur qui suivait des yeux le libretto sentait bien à la chaleur du débit, aux intonations de la voix des différents acteurs en scène, que chacun était pénétré de son rôle. Citons l'argument analytique de cette tragédie.

Après la mort d'Œdipe, Etéocle et Polynice, ses fils, se disputent la succession du trône, chacun à la tête d'une armée. Les deux frères succombent sous les coups l'un de l'autre, et l'armée de Polynice prend la fuite. Thèbes est délivrée. Créon devenu roi par la mort d'Etéocle défend sous les peines les plus sévères que les honneurs de la sépulture soient rendus à Polynice. C'est un ennemi de la patrie, c'est un traître dont les restes doivent servir de pâture aux chiens et aux oiseaux. Aux yeux des Grecs, priver un mort de sépulture, c'était le condamner à errer cent ans sur les bords du Styx, c'était violer les droits des divinités infernales à l'empire desquelles on l'arrachait. Ce n'est pas le premier venu qui va prendre les intérêts du mort, les intérêts de la divinité, c'est Antigone, sœur de Polynice.

Bravant les menaces du tyran, elle recouvre de terre le corps de son frère, et, surprise par les hordes de Créon lorsqu'elle accomplissait ce pieux devoir, elle est condamnée à être enterrée vivante pour prix de son audace. En vain Hémon, fils de Créon et fiancé d'Antigone, intercède-t-il auprès de son père pour obtenir sa grâce; en vain Tirésias, grand prêtre d'Apollon, menace-t-il le roi de la colère des dieux s'il persiste dans sa défense; Créon ne veut rien entendre; mais bientôt son obstination reçoit un châtiment terrible. Hémon, désespéré de la rigueur de son père, se donne la mort; Eurydice, femme de Créon, en apprenant la mort de son fils, ne peut lui survivre, et met pareillement un terme à ses jours.

Bien certainement tous les acteurs ont droit à des éloges mérités, mais il en est qui sont dignes d'une mention spéciale vu la longueur des rôles qui leur ont été confiés et les difficultés qu'ils ont dû vaincre pour s'en rendre maîtres au point de les interpréter avec tant de facilité et de justesse. Nos félicitations donc à M. J. St-Cyr, (Créon, roi de Thèbes), D. Lalonde (Antigone); A. Gibeault (Ismène), A. Charette (Hémon, fiancé d'Antigone.)

Les autres rôles étaient distribués comme suit: Gardien, Bruno Labrosse; Tirésias, Raoul Bourbeau; Messager, Eugène Cassidy; Eurydice, Chas D. Lamiande; second messager, Edgar David; gardes, Edouard Polan, Arch. McMillan; dames d'Eurydice, Nelson Duquette, Henri Fréchette; enfant, Oliver Dubuc.

Le chœur: Treffié Simon, Zénon Motin, Henri Lanthier, François Darton, Jules Fortin, Pamphile Lapointe, Joseph Billeau, Henri Provost, Ludovic Verner, Ernest Gagnon, Joseph Bastien, Frederick, McKenna, Horace Tiervais, Louis Bouchard, Edouard, Edouard Lalleur.

Les costumes étaient très riches et appropriés au rang occupé par chacun des personnages.

Une foule considérable de prêtres étaient présent. La représentation se donnait exclusivement pour les membres du clergé, avons-nous annoncé déjà, ainsi que pour les élèves en théologie, en philosophie et en lettres. Monseigneur Fabre présidait, assisté de Monseigneur Emard, évêque de Valleyfield et du Rév. abbé Colin, supérieur de Saint-Sulpice.

L'on avait fourni à tous les spectateurs des traductions d'Antigone en sorte que chacun pouvait suivre les diverses péripéties du drame dans sa langue maternelle, et apprécier à leur juste valeur les personnages en action.

Nous devons ajouter en terminant que les chœurs sous la direction du Rév. M. Schickling, P. S. S. et l'orchestre sous la direction de M. Oscar Martel ont exécuté les chants en interprétés la partition à merveille. Bref nous n'avons que des éloges à distribuer. Nous espérons assister bientôt à pareil régal littéraire et musical.

FONDERIE DE CLENDINNENG

NOUS AVONS MAINTENANT

Les Machines les plus nouvelles et les plus perfectionnées

Dans tous nos départements, nous mettant ainsi en mesure de fournir un travail de première classe aux prix les plus réduits. Nous faisons une fonte spéciale et nous nous servons d'un fer spécial pour chaque genre d'ouvrage: poêles, pièces de machines légères ou lourdes; cylindres pour toutes industries; tuyaux en fonte pour eau et pour gaz. Ouvrages spéciaux et toute sorte de travaux en fonte et en fer.

Avant de donner vos ordres, prière de demander nos prix.

"THE WM. CLENDINNENG & FILS, LIMITEE."

Montréal et Saint-Henri.

F. HURTUBISE Agent contracteur. Batisse Royal Insurance, Rue Notre-Dame.

Bureau de Poste: 237 151—jne

L'honorable M. Laurier

L'honorable M. Laurier est fort malade au lit, au Saint-Lawrence Hall. Il devait partir pour Arthabaskaville, mais sa santé ne lui a pas permis de se mettre en route.

Madame Laurier est arrivée à Montréal hier soir.

Les médecins craignent des complications.

ICI

Notre importation de pardessus imperméables pour dames et messieurs est des mieux réussis, patrons magnifiques. Qualité insurpassable. Vendus à des conditions faciles.

CHS DESJARDINS ET CIE, 1537 Rue Ste-Catherine.

Statistiques mortuaires

Il y a eu, la semaine dernière, 141 décès en cette ville, dont 106 parmi les catholiques et 23 chez les protestants. Diphtérie, 5; croup 3; coqueluche, 4; diarrhée, 2; méningite, 11; phtisie, 15; bronchite, 12; pneumonie, 9; grippe, 3, etc.

DERNIERE RECOMPENSE AVRIL 1894

Accordée à John Dewar & Sons, à responsabilité limitée, distillateurs, Perth, N.-B. et Londres, MM. Dewar viennent de recevoir leur degré. Hors Concours la plus haute récompense décernée au Whisky Ecossais, à l'Exposition des Brasseurs, Manchester. Cette maison a aussi reçu la plus haute récompense à l'Exposition Internationale de 1890, sur tous les concurrents, MM. Dewar sont les pour voyeurs de Sa Majesté la Reine Victoria. 20 médailles d'or leur ont été accordées pour l'excellence et la pureté de leur boisson.

LES COMITES CIVIQUES

L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE

1000 TONNES DE CHARBON

LES DEPENSES DE L'HOPITAL CIVIQUE

COMMISSION DE LA VOIRIE

La commission de la voirie s'est assemblée hier après-midi sous la présidence de l'échevin Préfontaine. Etaient présents les échevins Lyall, Brunet, Kennedy, Grothé, Renaud et Turner.

M. D. R. McCord demande au comité d'adopter une résolution aux fins de permettre à la Montreal Street Railway de construire une voie ferrée à partir de la Pointe Saint-Charles, en suivant les rues McCord et Guy jusqu'à l'Avenue des Pins de façon à ce qu'elle puisse atteindre le Parc de la Montagne lorsque la cité l'en aura autorisée.

Cette requête est adoptée en amendement et avis en conséquence sera donné à la compagnie qui commencera ses travaux au printemps même.

M. Riopel, propriétaire du coin des rues Fortier et Germaine, présente une réclamation au montant de $28,500 de dommages pour des changements de niveau opérés dans ces rues. Référé au comité des finances.

L'échevin Grothé demande si c'est l'intention du comité de faire enlever la neige des rues. Il va dans ce cas demander qu'elle soit enlevée de la rue Rachel, afin que la circulation des tramways soit rétablie au plus tôt.

M. Saint-Georges dit qu'on dépense beaucoup plus d'argent que d'habitude pour l'enlèvement de la neige. Le comité devra demander des crédits supplémentaires à ce sujet. Autrement, il sera impossible de maintenir le bon état des chemins durant l'été prochain. Il espère que tous les travaux relatifs à l'enlèvement de la neige seront terminés dans l'espace d'une semaine.

Une résolution a été adoptée pour demander à la compagnie des tramways de fournir sa contribution pour l'enlèvement de la neige des rues Rachel et Ontario-Est, et de rétablir au plus vite possible la circulation des chars sur ces rues.

M. Péton, secrétaire de l'hôpital Général demande dans une lettre au comité d'adopter certains arrangements pour l'expropriation des édifices attenant à l'hôpital au coin des rues Dorchester et Cadieux.

La compagnie du tramway donne avis au comité que la circulation des chars a dû être interrompue sur l'Avenue Mont-Royal parce qu'elle est poursuivie par la Corporation de St-Louis du Mile End qui se prétend maîtresse du terrain sur lequel repose cette voie ferrée et parce que des travaux d'égoût ont été pratiqués durant une grande partie de l'hiver.

Le président annonce que la ville a le droit de faire un canal d'egoût sur la rue Picard, mais que par suite de l'irrégularité de cette rue il resultera probablement beaucoup de difficultés dans la confection du rôle de cotisation.

Après quelques affaires de routine référées à l'avocat de la cité pour étude spéciale la commission s'ajourne.

COMMISSION D'AQUEDUC

Séance du comité d'aqueduc hier après-midi sous la présidence de l'échevin Costigan. Présents les échevins Nolan, Penny, Prénoveau, Beausoleil, Leclerc, Savignac.

Il a été décidé d'acheter 1000 tonnes de charbon et de demander pour cette fin un crédit de $3,900.

Un rapport de M. Lagacé dit que la prison n'était pas exposée au feu lors de l'accident de la rue Sherbrooke, le 12 mars courant, comme l'ont prétendu certaines personnes. Il est dit dans ce rapport que toutes les bornes fontaines de cette division ainsi que toutes les conduites d'eau allant à la prison étaient en bon état en cette occasion.

Ce rapport est laissé sur le bureau jusqu'à ce que l'enquête soit faite dans le département.

Au sujet de cette enquête, l'échevin Beausoleil présente la motion suivante adoptée à l'unanimité.

Résolu que le surintendant reçoive instruction de préparer et d'envoyer à chacun des membres du comité un tableau contenant les informations suivantes à savoir:

Les noms de tous les employés du département, leur position, leur salaire, leurs devoirs, la date de leur nomination, les services qu'ils rendent, le degré d'efficacité de tels services; ce tableau devant contenir non seulement les noms des officiers du bureau central, mais de tous les employés sous le contrôle du département dans toutes ses branches à quelque titre qu'ils puissent être employés;

Qu'il soit aussi requis de fournir au comité copie de la liste de paie du département pour les mois de février 1894 et 1895.

La commission fait six réunissions d'eau approuvées par le Bureau d'Hygiène et ajourne la séance.

BUREAU D'HYGIENE

La commission d'hygiène a siégé hier après-midi sous la présidence de l'échevin Beausoleil. Présents: les échevins Leclerc, Hurtubise, Nolan, etc.

La réunion avait pour objet de demander aux autorités de l'hôpital Général et de l'hôpital Notre-Dame à quelles conditions elles donneront leurs soins aux malades internés à l'hôpital civique. Le Dr E. P. Lachapelle représentait l'hôpital Notre-Dame, les Drs McKenzie, Thomas Davidson et John Sterling représentaient l'hôpital Général.

Le Dr Lachapelle dit que le coût d'entretien du pavillon catholique contenant 15 patients sera ainsi réparti:

Médecin résident, 3 sœurs, 2 gardes malades, deux servantes, un cuisinier, une femme pour laver, un portier, un homme de cour, etc	$2,900
Chauffage et cuisine du département de l'administration	250
Téléphone	50
Médicamente	200
Cheval	200
Pour articles de désinfection, etc...	2,025
Il sera chargé un extra de 75 centins par jour à tout malade additionnel au nombre 15	
Total	$5,625

M Thomas Davidson dit que le coût minimum pour l'entretien du pavillon destiné aux protestants sera de $5,060 ainsi reparti:

Médecin, matrone, 4 gardes-malades, un cuisinier, 2 servantes, portier, cocher, homme de cour..	$3,025
Médicaments, éclairage, etc	1,625
Entretien du personnel	3,025
Total	$5,060

Comme dans le pavillon catholique la cité devra payer 75 centins par jour pour chaque patient au-dessus du nombre 15

Il a été décidé de référer cette question au comité des finances.

Les stations de pompiers

Les diverses stations de pompe sont aujourd'hui sous la direction des sous-chefs, ainsi qu'il suit:

Les stations 1, 2, 3 et 5, sont sous la charge de l'assistant chef Jackson.

Les stations 14, 16 et 17, sous celle du sous-chef Naud.

Les stations 4, 9, 10, 12 et 15, sous la direction du sous-chef Beckingham.

Les stations 6, 7, 8, 11 et 13, sous celle de l'assistant chef Dubois.

Depuis plus de cinquante ans

Que le sirop de Mme Winslow est en usage pour les enfants et dentition. Il est agréable à l'enfant, enlève la douleur, guérit les coliques et est le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt-cinq centins la bouteille.

M. LAVIOLETTE

ANCIEN PREFET DU PENITENCIER DE ST VINCENT DE PAUL

DECEDE HIER MATIN

C'ETAIT UN BRAVE

M Godfroi Laviolette, ancien préfet du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, est décédé hier matin à la résidence de son fils, rue Saint-Denis, à l'âge avancé de 68 ans.

C'est un brave qui disparaît.

Rappelons en commençant le fameux événement du 24 avril 1880, la révolte des forçats qui a causé tant d'émoi en cette ville.

On sait que des forçats avaient formé le complot de garotter les gardiens, puis de s'évader en forçant les portes et en escaladant les murs.

Les précautions avaient été si bien prises que rien ne transpira jusqu'au moment où la révolte éclata.

Le chef de cette conspiration n'était autre que le célèbre Vian qui aujourd'hui purge une condamnation à 25 ans.

Ce fut lui qui donna le signal et dirigea les détenus dans cette lutte contre les gardiens. La mêlée fut générale et, de part et d'autre, on se battit avec un acharnement terrible.

Ce furent les tailleurs de pierre qui, les premiers, s'emparèrent des gardiens.

Louis Vian et un de ses compagnons Napoléon Martel, garottèrent le gardien François Couvrette et deux autres détenus, Lévesque et Corriveau, s'emparèrent du garde-feu, Thérien. Les deux gardiens furent laissés par terre les mains attachées derrière le dos.

Pendant que ceci se passait chez les tailleurs de pierre, une scène semblable avait lieu dans le département des cordonniers et des tailleurs. Les forçats de cette section garottèrent les gardiens Ilvaine, Antoine Pioufle, Mercier et Leblanc.

Munis de carabines et de pistolets qu'ils venaient d'enlever à leurs victimes, les détenus sortirent de la bâtisse et prirent la direction des murs.

Au moment où se déroulaient ces scènes, M. Laviolette, le préfet, entra dans la cour afin de faire sa visite quotidienne; voyant le désordre, il ordonna aux prisonniers de déposer les armes et de rentrer dans leurs cellules.

Pour toute réponse, un certain nombre de bandits se jetèrent sur lui, entr'autres Vian, Lévesque, Corriveau, Martel, Desjardins et Peters.

Vian, armé de deux pistolets, saisit M. Laviolette au collet. Il fut question de le garotter à son tour, mais Vian fut d'un avis contraire:

—Nous allons le placer en avant de nous, dit-il, et si les gardes veulent tirer, ils feront feu sur lui.

Le détenu Cadieux saisit le préfet à la gorge et voulu le frapper, mais il en fut empêché par ses compagnons. Un fameux vaurien, nommé Desrochers, s'approchant alors, dit au préfet:

—Je devrais te fendre le crâne, car tu as tué un homme ici.

Le bandit Norman lui posant le poing dans la figure:

—Vous avez eu votre tour, aujourd'hui, c'est notre tour; vous allez payer pour tout.

Ceci se passait au pied de la clôture en bois qui, dans le temps, entourait le pénitencier, et qui a été remplacé par le mur en pierre actuel.

On demanda à plusieurs reprises au préfet de faire ouvrir les portes. Mais il refusa avec une bravoure admirable.

Il commanda aux gardes qui essayaient de repousser les détenus au milieu desquels il se trouvait: "Ne vous occupez pas de moi; faites votre devoir: tirez."

Dans cette lutte, M. Laviolette eut la mâchoire fracassée par une balle et le poignet droit traversé par une autre.

C'est après avoir été ainsi blessé que M. Laviolette fut pris par les détenus et soulevé au devant des révoltés. Ils se servaient de son corps comme d'une cuirasse. Ils criaient aux gardiens: "Si vous tirez, vous allez tuer votre préfet."

Voyant qu'ils ne pouvaient se faire ouvrir, Vian lança une balle dans l'abdomen du préfet.

M. Laviolette tomba

Après l'avoir frappé à plusieurs reprises, ses bourreaux le laissèrent pour mort.

Pendant ce temps, la révolte battait son plein sur tous les points. La fusillade était vive et les balles sifflaient dans toutes les directions.

Une bande de détenus avait préparé une échelle à l'aide de plançons et plusieurs avaient atteint le sommet du mur de pierre et allaient sauter dans le jardin et prendre la fuite lorsqu'une grêle de balles s'abattit sur eux.

C'est pendant cette fusillade que le gardien Chartrand a été blessé à la cuisse.

Au moment où M. Laviolette était mortellement blessé, le farouche Corriveau essayait à l'aide d'une longue pince à pratiquer une trouée dans la clôture de planche.

Le gardien Paré, l'ayant aperçu, lui flamba la cervelle.

La mort de Corriveau jeta la consternation parmi les révoltés et eut pour effet de leur faire mettre bas les armes.

Ils entrèrent dans la cour pour délibérer sur ce qu'ils avaient à faire. Quelques minutes plus tard, M. Ouimet, le sous-préfet, fit sonner la cloche et tous les détenus entrèrent en chantant dans leurs cellules en disant: "C'est à recommencer." La révolte, qui durait depuis une heure, était terminée.

En voyant M. Laviolette s'affaisser, après avoir reçu la balle dans l'abdomen, on s'empressa de le transporter à la demeure de M. Ouimet, et le lendemain matin il était conduit à sa résidence.

Quatre gardiens et six détenus furent blessés dans cette circonstance.

Sur les 270 prisonniers internés à Saint Vincent, à cette époque, cent ont pris part à la révolte. Plusieurs ont défendu les gardiens contre leurs confrères.

M. Pierre Godfroy Laviolette était né à Saint-Eustache, le 1er novembre 1826. Il était fils de Pierre Laviolette, poète canadien bien connu de l'époque, et de dame Marie Eimire Dumont, co-seigneuresse des Mille-Isles.

M. G. Laviolette fit ses études au collège de Montréal et embrassa la profession d'arpenteur, qu'il exerça surtout dans les cantons au nord du comté de Terrebonne.

Maire de Saint-Jérôme et préfet du comté de Terrebonne pendant dix-huit ans, il a pris une part très active au développement de cette partie du pays.

C'est lui qui dota Terrebonne d'un moulin à scie, d'un moulin à farine et d'une fabrique de lainages.

M. Laviolette était riche. Il engagea ses capitaux dans la construction du chemin de fer du Nord et de celui de l'embranchement de Saint-Jérôme. C'est dans ces entreprises qu'il engloutit toute sa fortune.

C'est à la suite de ce désastre financier qu'il reçut l'offre d'un titre de conseiller législatif en remplacement de M. Pierre Lemaire. Mais vu l'écroulement de sa fortune il refusa cette nomination.

En 1881, cédant aux pressantes sollicitations de MM. Chapleau, Mousseau, Masson et autres hommes influents, il accepta le poste de préfet du Pénitencier de Saint-Vincent de Paul, qu'il conserva jusqu'à la fameuse révolte soulevée par le fameux Vian et ses compagnons.

Le 31 janvier 1887, M. Laviolette donna sa démission, mais il ne perdit pas ses émoluments.

En reconnaissance de son dévouement et de sa bravoure lors de l'émeute du 26 avril 1880, le parlement adopta un bill lui assurant son salaire en entier sa vie durant.

Depuis cette épreuve, la santé de M. Laviolette a toujours été chancelante.

Il est mort d'une congestion cérébrale, après deux jours de maladie seulement.

Madame Laviolette est la sœur du seigneur Globensky, de Saint-Eustache.

M. Laviolette a eu cinq enfants. MM. Dumont Laviolette, de la maison John Cassidy et Cie, J. J. Laviolette, marchand de Saint-Jérôme, le Dr Camille Laviolette, de cette ville, et deux filles.

Les funérailles auront lieu demain à l'église Saint-Jacques.

LE R. F. THEODORE

MEURT A L'ECOLE DE REFORME

Le Révérend Frère Théodore, né Georges Octave Adam, de la Congrégation des Frères de la Charité, est mort à l'Ecole de Réforme, en cette ville.

Les funérailles ont lieu ce matin à huit heures, dans la chapelle de l'institution, rue de Montigny.

Le Frère Théodore était âgé de 45 ans, 2 mois et 16 jours.

Un Prix chaque jour

A compter du 10 mars, jusqu'au 1er avril, nous donnerons chaque jour un joli cadeau à la première personne qui nous apportera un numéro, soit du *Star*, du *Herald*, du *Monde*, de la *Presse*, de la *Patrie* ou de la *Minerve*, avec l'annonce des ameublements de $198 que nous offrons en vente. Voir cette annonce sur une autre page.

F. LAPOINTE, 1551 rue Sainte-Catherine.

Compagnie Française Transatlantique

Liste des passagers de cabine à bord du steamer *La Gascogne* de New-York au Havre, samedi 23 mars 1895:

M. T. W. Briton et femme, dame Jean M. Cramer, M. Cramer, M. Coutray, M. Carridoro, Francis H. Collins, Dr. Daboll, femme et enfant, capt Hy. Dawson, C. R. Higgin et femme, E. H. Tucker, B. Lafarge, M. Lauré, Méonce Lippmann, Geo. Leroy, Isaac McCrum, H. J. Matson, delle C. Marie Monts Muny et fils, delle Morwood, R. Père Gabriel, W. C. Rinerson et femme, J. Stainville, Paul Simon et fils, Arthur Simon, M. Schinasi, J. S. Sharp et femme, dame White, etc.

MONGENAIS, BOIVIN ET CIE, Agents, 238 rue Saint-Paul, Montreal.

TOJOURS PREMIERS

Comme par le passé, la maison Chs Desjardins et Cie est encore au premier rang pour ses chapeaux du printemps qui sont choisis parmi les plus hautes nouveautés européennes et américaines. Assortiment des plus complets.

CHS DESJARDINS ET CIE, 1537 Rue Sainte-Catherine.

"Le Monde Illustré", Montréal, 23 Mars 1895

SOMMAIRE

Texte—Entre-Nous, par Léon Ledieu—Châteauguay, par Benjamin Sulte—Poésies Rome et Canada, par Philéas Huot—Carnet du *Monde Illustré*—Montréal en hiver, par Edouard Cabrette—Au service de l'art: Mme Virginia Bonit—Galerie canadienne: M. le juge J. A. Valin, par Ed. Aubé—Biographie: E. M. Templé, par L. d'Arras—Dieu vous bénisse, par Albert Ferland—La chasse aux tigres—Les misères de la guerre: Récit d'un vieux soldat (avec gravure), par Jean des Erables—Poésie: La neige, par Maurice Champanier—Récits de voyage: Retour de la Mecque—Le préjugé de sexe—Traits anecdotiques sur les hommes célèbres, par Henriette de Picardie—Faits scientifiques—Notes et faits—Choses et autres—Jeux d'Echecs — Jeux et récréations—Feuilletons: La mendiante de Saint-Sulpice, par Xavier de Montépin; Le secret d'une tombe, par Emile Richebourg.

Gravures—Montréal en hiver — Portraits: Mme Bouit, première chanteuse de l'Opéra Français, à Montréal; Galerie canadienne: M. le juge J. A. Valin—Indes anglaises: Une chasse aux tigres (double page)—Portrait de M. E. M. Templé.

Vente d'un mobilier et d'une magnifique bibliothèque

La vente par encan du mobilier et de la bibliothèque de feu l'honorable Joseph Tassé aura lieu jeudi, le 28 de mars courant, à 9 heures a m., à son ancienne résidence, No 199 rue Saint-Hubert. 167-2

Incendie

Hier matin, un incendie assez désastreux a éclaté en arrière du magasin de chaussures de M. Belser, rue Saint-Laurent.

Les pompiers réussirent à étouffer le feu avant que les flammes se communiquassent aux constructions voisines.

Les dégâts matériels sont assez considérables; on les porte à une couple de mille dollars.

Ne ruine pas la bourse

Rien n'est plus facile que de guérir un rhume et rien n'est plus difficile que de convaincre les personnes affligées d'un rhume léger, de se soigner dès le début et d'éviter des complications souvent fatales par leurs conséquences. Quelques doses de *Baume Rhumal* auront raison de votre rhume, sans ruiner votre bourse. Le flacon de 16 doses ne coûte que 25 cts dans toutes les bonnes pharmacies. 166-2

Nouvelles de Saint-Hyacinthe

—Les RR. PP. missionnaires, après avoir, pendant trois semaines, prêché à Saint-Hyacinthe, sont partis pour Saint-Jean d'Iberville où ils vont continuer leurs fatigants travaux de l'apostolat.

—Le R. P. Prieur du couvent des Dominicains de Saint-Hyacinthe est parti lundi pour Lewiston, prêcher une retraite d'hommes. Le R. P. Dallaire est parti hier pour Fraserville et Saint-Romuald prêcher des missions.

Mgr Decelles a conféré l'ordre sacré de la prêtrise à M. C. A. J. Guertin et aux Pères J. Harpin, O. Delan, et T. Beaudet, de l'ordre des frères prêcheurs. Lundi soir le saint a été donné par le Rév. P. Delan. Le chœur des dames s'est acquitté de la partie musicale avec le plus grand succès. Le P. Delan a dit hier sa première messe à 6½ heures, à l'église de la paroisse. Le P. Harpin a chanté sa première messe à 8 heures et demie et a donné hier soir, la bénédiction du Saint-Sacrement. Le Père Beaudet chantera sa première messe à 8 heures et demie aujourd'hui et donnera, le soir, la bénédiction du Saint-Sacrement. M. Urbain, organiste de Notre-Dame, s'est prêté de bonne grâce à donner, avec le talent qu'on lui connaît, plus d'éclat à ces fêtes de famille. Par décision de Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, M. Guertin a été nommé vicaire de St-Judes.

—Samedi, M. Duchesne, officier de police, a saisi au marché Centre de Saint-Hyacinthe une grande quantité de viande impropre à la consommation. Un cultivateur de Saint-Paul n'ayant pas voulu perdre la valeur de sa vache passée de vie à trépas, autrement que d'après les règles de la boucherie, en a offert la viande sur le marché. L'affaire aura les suites qu'elle comporte.

—Le chef de police a arrêté vendredi un jeune couple dans un restaurant de la ville. Ces jeunes gens ont été conduits à la station de police et ont payé une douzaine de piastres pour se faire libérer.

COUR DU BANC DE LA REINE

AUDIENCE DU 26 MARS 1895

La cause de Flynn a été ajournée pour les plaidoiries, les défenseurs ayant demandé une remise.

En conséquence, la cour a commencé le procès de Camille Landry, cultivateur de la paroisse de L'Assomption, district de Joliette, inculpé d'avoir mis le feu à la grange de son voisin, M. Joseph Raymond dit Dupuis, dans la nuit du 12 décembre dernier.

Landry a pour avocat M. J. E. Faribault, C. R., de L'Assomption et M. Rodolphe Lemieux, de la société Gouin et Lemieux.

La couronne est représentée, pour cette cause spéciale, par M. C. A. Cornellier, C. R., M. J. A. Renaud, avocat de Joliette, est l'avocat de la poursuite privée.

L'offense reprochée à Landry est supposée avoir été commise dans le district de Joliette, et c'est dans ce district qu'il aurait dû subir son procès.

Mais, il paraît que certaines gens ont tellement soulevé la population contre lui à L'Assomption et à Joliette qu'il n'aurait pas été possible à l'accusé d'avoir un jury impartial dans tout le district, et, par l'entremise de son avocat, M. Faribault, Landry a demandé et obtenu un changement de venue.

Voilà pourquoi l'accusé subit son procès à Montréal.

La cour, pour ce procès, est présidée par sir Alexandre Lacoste, juge en chef de la cour du Banc de la Reine.

La nouvelle que le procès devait commencer ce matin avait attiré un grand nombre de personnes de L'Assomption où toutes les parties intéressées à l'issue de ce litige sont bien connues.

Landry est un robuste cultivateur, à la figure très énergique et intelligente. Il n'a pas encore quarante ans.

Le procès qu'il subit aujourd'hui est le résultat d'une malheureuse querelle qu'il a eu avec ses voisins. La chose se produit fréquemment dans nos campagnes. L'inimitié commence à la suite d'une difficulté au sujet du creusage d'un fossé, de la construction d'une clôture; ou encore elle provient assez souvent du fait que les animaux de l'un passent sur la ferme de l'autre. Quand il arrive que les deux voisins ont chacun un mauvais caractère, l'inimitié se change bientôt en haine; la vie devient insupportable pour les deux et tout finit par un procès.

Voici les faits de l'affaire Landry, tels que relatés ce matin devant le jury par M. Cornellier, avocat de la Couronne:

Landry a pour voisin, dans la paroisse de L'Assomption, un cultivateur du nom de Joseph Raymond dit Dupuis. Celui-ci, bien qu'ayant une propriété voisine de celle de Landry, habite Saint-Paul l'Hermite, trois milles environ de L'Assomption. Landry n'est le voisin de Dupuis que depuis deux ans. Or, Dupuis allègue que, depuis cette époque, l'accusé lui a constamment cherché querelle. La première difficulté a commencé en septembre 1893, au sujet du creusement d'un fossé. Landry voulait un fossé et Dupuis n'en voulait pas. A la fin, on finit par s'entendre et le fossé fut creusé.

Plus tard, en septembre dernier, nouvelle difficulté au sujet des animaux des deux voisins. Les bestiaux de Landry passaient sur la terre de Dupuis, et ceux de Dupuis passaient sur la terre de Landry. De là des querelles à n'en plus finir.

Vers le même temps, Landry fit creuser sur sa propriété, du côté voisin de celle d'un nommé Bleau, un large fossé de vingt pieds de profondeur. Cela eut pour effet de causer des torts considérables à Bleau, qui poursuivit Landry pour cinquante piastres en dommages. Le procès s'instruisit l'automne dernier à Joliette devant le juge de Lorimier.

La preuve démontra que le fossé avait été construit par malice et dans le but de nuire à Bleau. Celui-ci obtint jugement pour tout le montant réclamé. Or, il arriva que les principaux témoins de la poursuite furent les deux fils de Joseph Dupuis, le voisin avec qui Landry était en difficultés depuis plusieurs mois. Ce fut sur le témoignage des deux frères Dupuis que Bleau vagna son procès. Ceci se passait le 12 décembre dernier. Il paraît qu'après le procès Landry et deux de ses serviteurs, nommés Riopel et Oderre, partirent ensemble de Joliette en voiture pour retourner à L'Assomption. Avant de partir, ils s'étaient munis d'une bouteille de whiskey et la burent en entier durant le trajet. En avant d'eux, se trouvaient Bleau et ses témoins, les deux frères Dupuis. Sur la route, il y eut entre les occupants des deux voitures échange d'injures et de menaces.

Landry arriva chez lui un peu après une heure du matin. Pendant que Riopel, l'un de ses hommes, frottait le cheval dans l'écurie, Landry partit sous prétexte d'aller chercher de l'avoine dans la grange. Il fut dix minutes absent, disent les témoins de la Couronne.

La grange de Dupuis qui a été incendiée était située à un peu plus de cinq arpents de celle de Landry. Quand celui-ci revint dans son écurie au bout de dix minutes Riopel constata qu'il était très essoufflé. Il lui demanda pourquoi il avait été si longtemps; Landry répondit purement et simplement qu'il pleuvait à torrents.

Quand l'accusé et Riopel sortirent de l'étable, ils virent la grange de Dupuis tout en feu; elle n'était déjà plus qu'un tourbillon de flammes.

La Couronne allègue que Landry empêcha alors ses deux serviteurs Riopel et Coderre de se rendre au lieu du sinistre pour chercher à éteindre les flammes.

Tous trois furent arrêtés le lendemain et conduits à Joliette où l'enquête préliminaire eût lieu.

La Couronne allègue encore que dans la prison, Landry a supplié Riopel de dire sous serment qu'il n'avait été absent de l'écurie que durant trois minutes.

Voilà la preuve de circonstance qui va être apportée par la Couronne à l'appui de l'accusation portée contre Landry.

A l'audience de ce

La Minerve

JOURNAL QUOTIDIEN DU MATIN

FONDÉ EN 1826

PAR AUGUSTE NORBERT MORIN et LUDGER DUVERNAY

Imprimé et publié à Montréal, au No 1610 rue Notre-Dame, coin de la rue St-Gabriel

PAR

EUSEBE SENECAL

Edition quotidienne, livrée à domicile... $6 00
Edition quotidienne, par la poste..... $5 00
Edition hebdomadaire de 8 pages $1 00
Les abonnements sont payables d'avance.

Annonces, 10 cents la ligne, 1ère insertion. 5 cents la ligne les insertions subséquentes. Toutes réclames seront payées 20 cts la ligne. Naissances, mariages et décès, 25 cents pour trois lignes.

Toutes impressions de livres, brochures, circulaires, cartes, exécutés dans les derniers goûts et à des prix modérés.

Toutes communications doivent être adressées à LA MINERVE, MONTRÉAL.

TELEPHONE No 324.

CANADA

MONTREAL, 27 MARS 1895

Interdiction de travailler

Le mouvement en faveur de la journée de huit heures a pris, en Angleterre, plus d'extension que partout ailleurs. Les mesures mises à exécution dans les arsenaux de l'Etat y sont bien pour quelque chose.

Le Conseil du Comté de Londres a, de son côté, réduit à huit heures la journée de travail des employés et ouvriers de la ville. Il est alors arrivé ce qui devait fatalement arriver.

Des ouvriers ont voulu utiliser les loisirs qu'on leur laissait, pour améliorer leur situation en gagnant un salaire supplémentaire. Ils ont cherché des travaux à exécuter pour des particuliers et ils en ont trouvé.

Immédiatement, les autres ouvriers ont protesté contre la concurrence qu'on leur suscitait. Ils ont pétitionné au Conseil du comté de Londres pour que tout travail fut interdit au personnel de la ville, après journée.

La question soulevée était assurément délicate. Pourrait-on empêcher les jardiniers de la ville de faire quelques heures de travail chez les particuliers ? Allait-on défendre aux employés de se livrer à quelque travail d'écritures, à des leçons de dessin, après leur sortie des bureaux ? Interdirait-on aux employés, ayant quelques notions de musique, de passer leur soirée, à jouer dans un théâtre ?

Le conseil du Comté a dû aller jusque là. Il était pris dans l'engrenage, il fallait qu'après le doigt, le corps y passât. Il a cédé aux instances d'un chef socialiste et à la majorité de 50 voix contre 28, il a adopté la résolution suivante : " Le Conseil est d'avis " que tout employé ou ouvrier de la " municipalité doit consacrer tout son " temps au service dont il est chargé, " qu'il ne doit entreprendre aucun " commerce, ni accepter d'autre emploi, " rétribué ".

En Belgique, on réclame également pour les employés et ouvriers des administrations publiques, la journée de huit heures. Prendra-t-on à leur égard la mesure ordonnée à Londres ? Est-ce qu'on va dire à ces individus : " Il " vous est interdit d'améliorer votre " situation par un travail supplémen- " taire même volontaire ! ceux d'en- " tre vous qui font du reportage ou " du journalisme rétribué, devront " dorénavant se reposer ! ceux qui " tenaient les écritures ou font la cor- " respondance d'un négociant devront " renoncer à ce modeste emploi ? "

La liberté individuelle, on en conviendra, sort fort mal traitée de toute cette règlementation à outrance. On n'a plus que la liberté du repos sans souci des charges extraordinaires de famille qui peuvent peser sur un homme, sans souci de son avenir.

Beau régime que celui-là, qui transforme les gens qu'il frappe en malheureux ligottés dans une sorte de discipline de fer.

M. Dorion et M. Laurier

En 1857, sir Georges E. Cartier marqua son arrivée au pouvoir, par un acte qui donne bien la mesure du patriotisme dont cette forte individualité était comme pétrie. Il offrit au chef libéral un portefeuille, et l'invita à consommer avec lui l'union des Canadiens, que rendait si nécessaire alors la guerre infâme menée par le *Globe* contre la nationalité de Québec.

Il semble, n'est-ce pas, que cet accord eut dû être chose facile, puisqu'il était si désirable. Cependant, M. Dorion refusa, et la concentration des forces provinciales n'eut pas lieu. Bien plus, la scission se fit de plus en plus large, et il se creusa entre les deux groupes de députés canadiens un abîme que le programme social de chacun eut bientôt fait de rendre infranchissable.

Le tempérament de Cartier n'admettait ni l'hésitation, ni ce manque de détermination qui caractérisaient M. Dorion dans sa vie publique, et dont M. Laurier, par un étrange phénomène d'atavisme psychologique, paraît avoir hérité. M. Laurier se fut conduit absolument comme son prédécesseur, parcequ'il manque au même point de cette vigueur morale qui ignore les obstacles secondaires en face de la grandeur du but à atteindre. Cartier fut l'homme de la résolution, Dorion fut celui de l'irrésolution; M. Laurier est le descendant en ligne directe de ce dernier.

Des flatteurs ont salué dans le chef libéral un nouveau Papineau. Il avait alors tous ses cheveux et toutes ses dents, et on l'appela " le jeune Papineau ". Pure flagornerie ! Le fameux tribun de 1837 avait le génie de l'éloquence ; il ne connut jamais le simplisme ni les mièvreries du *debater* anglais. Il maniait à son gré les masses profondes du peuple qui quittait tout pour accourir l'entendre ; il ne sut jamais les diriger. M. Laurier est à peine l'homme d'un meeting bourgeois anglais. Plus encore que M. Papineau il manque de la vision claire de ce qu'il veut et du chemin où il va.

Si encore il s'entourait d'une cohorte d'amis fidèles, éprouvés, enthousiastes ! Hélas ! sa faiblesse le soumet à tous les accouplements hybrides, à tous les recrutements douteux, lors même que sa parfaite intégrité et son esprit délicat répugnent à leur contact salissant.

Cette indécision native se fait sentir dans la synthèse de ses conceptions politiques. Ballotté d'un système à l'autre, il passe avec une docilité apparemment inconsciente du protectionnisme au libre échange, et met volontiers son libre échange aux sauces les plus diverses ; puis, tout à coup, rompant avec les guitares de la *Patrie*, il définit son libéralisme comme étant celui de Palmerston, de Disraeli et de Gladstone, au grand ébahissement de gens qui s'attendaient à d'autres apothéoses : tel est M. Laurier.

Il ne manque pas de gens qui, prenant la correction du chef libéral pour un modérantisme réfléchi, ont caressé l'idée que M. Laurier ne refuserait pas son concours au règlement des difficultés scolaires de Manitoba. Leur attente a été déçue. M. Laurier a laissé passer l'occasion d'un mouvement auquel lui-même et son parti auraient eu tout à gagner, sans rien sacrifier de leur dignité.

Ses déclarations réitérées de non intervention dans la solution que le gouvernement fédéral avait entreprise ont pu en effet faire naître cet espoir : il s'est arrêté à mi-chemin, juste assez tôt pour accroître le mérite de ses adversaires politiques, juste trop tard pour les embarrasser sérieusement. Pendant ce temps, les événements se sont précipités ; et aujourd'hui que la question des droits de la minorité catholique de Manitoba est posée avec plus d'éclat que jamais sur le terrain constitutionnel, le seul qui assure les revendications du faible contre le fort, on voit M. Laurier et ses organes épiloguer misérablement sur les points et les virgules de l'Ordre en Conseil du 19 mars, et chercher à en dénaturer la force et les effets.

Le gouvernement n'avait pas le soin de l'aide de M. Laurier pour continuer l'exécution du programme de sir John Thompson ; il l'a continué sans lui et malgré lui. Son assistance, si discrète qu'elle eut pu être, aurait peut-être pu devenir encombrante, car les partis politiques n'aiment guère à partager le mérite des grandes choses qu'ils accomplissent. N'importe, M. Laurier a manqué, comme son prédécesseur M. Dorion en 1857, l'occasion précieuse de se montrer homme d'Etat, l'homme des causes justes, l'homme des causes constitutionnelles. C'est qu'il n'en possédait ni les vues, ni l'ampleur d'esprit, ni les belles et saines énergies.

Ils ne s'entendent guère

Sous le titre—*La situation vraie*—, le *Temps*, l'un des organes libéraux publié à Ottawa, dit ce qui suit dans son numéro de samedi dernier :

La transmission officielle du jugement du comité judiciaire du Conseil Privé au gouvernement du Manitoba, est le premier pas vers l'intervention directe du parlement fédéral dans la question des écoles du Manitoba. L'arrêté en conseil, qui a été publié hier, lie le gouvernement à une législation réparatrice. Nous avons toujours prétendu que l'action du gouverneur en conseil devrait être soumise au parlement et non pas au peuple ; c'est pourquoi nous demandions la convocation des chambres...

Ainsi donc, voilà un journal qui affirme que l'Ordre en conseil lie le gouvernement et l'oblige à une législation réparatrice, tandis que l'*Electeur* prétend le contraire.

Entendez-vous, messieurs, et tâchez de chanter d'accord.

Nous osons croire, néanmoins, que le *Temps* a raison mais Québec est si loin d'Ottawa !

Suicides d'enfants

De la *Vérité* de Paris :

Le cas de ce malheureux adolescent, qui s'est tué pour ne pas survivre au désespoir de voir la flotte française se rendre à Kiel, augmente la longue série des suicides d'enfants.

Pendant l'année 1894 on en a compté quatre-vingt !

Les suicides étaient presque inconnus en France avant la Révolution. Leur chiffre s'élève aujourd'hui à des milliers par an. Le compte exact de ceux de l'année dernière est de 8,226. Qu'on fasse le total depuis un demi siècle : c'est un chiffre effrayant de mortalité. La population de la France s'en va à la fois par la restriction coupable des naissances et par la multiplication des suicides : double cause de mort, qui agit chaque année plus désastreusement.

Si les suicides d'adultes étaient rares en France dans les siècles derniers, ils étaient inouis chez les enfants. Comment l'idée d'un crime aussi stupide, aussi abominable que celui-là serait-elle venue à l'esprit d'enfants élevés chrétiennement dans leurs familles et à l'école ?

Tout homme, tout enfant qui à la foi, comprend que le suicide, quand il n'est pas l'effet de la folie, est le plus grand de tous les péchés, le plus coupable des forfaits, parce qu'il est la négation de toutes les vérités, de toutes les lois divines et humaines. L'homme qui se tue nie toute vérité d'un coup : Dieu, la Providence, l'âme, la vie future. C'est l'incrédule le plus radical, le blasphémateur le plus universel.

L'extension des suicides correspond à la diminution de la foi dans la société. Jusqu'en ces derniers temps, l'enfance, du moins, avait été préservée de l'impiété ambiante. Elle était élevée dans les préceptes de la religion chrétienne. Jusqu'en 1880, le programme de l'instruction primaire comprenait l'histoire sainte et le catéchisme. Il était commun à toutes les écoles du pays. Toute la jeune génération fréquentant les écoles recevait l'instruction religieuse.

Ce régime a cessé avec les hommes néfastes qui ont cru que la république ne serait définitivement fondée que sur les ruines des croyances chrétiennes. Avec leur nouvelle législation scolaire ont commencé les suicides d'enfants. Des centaines de ces petits, âgés de moins de seize ans, se sont donné la mort depuis 1880.

N'est-ce pas l'effet de la morale indépendante substituée dans les écoles sans Dieu à l'instruction religieuse ? Qui pourrait persuader à ces petits malheureux d'en finir avec la vie, à l'âge où elle ne fait guère que commencer pour eux, s'ils ne trouvaient dans leur esprit et dans leur cœur le vide le plus désolant ? Ils ne croient plus à rien. Comment s'arrêteraient-ils devant le crime suprême ? Ce n'est pas leur morale sans religion qui pourrait les retenir. Elle ne leur a pas appris que le suicide, réfléchi, volontaire, est un acte d'absolue révolte contre Dieu et la négation de tout. Au contraire, la morale laïque leur met sous les yeux comme un exemple de courage et d'honneur le suicide de l'homme qui se punit lui-même de sa faute, qui évite la honte par la mort.

Les meilleurs de ces enfants élevés sans foi ni instruction religieuse se font une morale à eux. Pour les uns, c'est le patriotisme, à la manière romaine ou révolutionnaire ; pour les autres, c'est l'ambition de s'élever et de devenir quelque chose. Le désespoir entre facilement dans ces âmes exaltées, jusqu'à pousser un de ces petits élèves du *Manuel* de Paul Bert et des bataillons scolaires à se tuer, pour ne pas voir la flotte française aller à Kiel saluer l'Allemagne.

Lamentable fin ! Mais comme elle accuse l'état de l'enseignement des écoles publiques, qui n'aboutit, s'il n'est corrigé par le catéchisme, qu'à faire des sceptiques et des désespérés.

ARTHUR LOTH.

Un Normalien Missionnaire

Sous ce titre, M. Sarcey publiait l'autre jour, dans le *Gaulois*, un article sur le R. P. Cambier, mort au service des missions. Dans la *Libre-Parole*, M. Drumont nous apprend que le P. Cambier était son cousin.

Il en parle éloquemment dans un article où nous lisons :

Ce fut un événement quand on apprit que notre cousin était entré dans les ordres. Mon père était le plus honnête homme que j'aie connu, mais il était de son temps ; sans être absolument hostile à la religion, il n'aimait que médiocrement les curés. Il m'avait élevé dans des conditions tout à fait particulières, m'apportant les livres de Voltaire et de Rousseau qu'il empruntait à la bibliothèque de la ville.

Quand Cambier, devenu oratorien, revint nous voir, j'étais déjà un gamin perverti, expert en ces saillies de gavroche parisien qui ont l'agrément des fruits verts et je ne trouvais que des risées pour ce visiteur dont le souvenir aujourd'hui m'émeut jusqu'aux larmes.

Quand j'étais seul avec lui, je lui opposais ces plaisanteries idiotes dont rougiraient nos voyageurs de commerce qui, maintenant, lorsqu'ils sont d'origine française, gardent vis-à-vis de croyances que beaucoup ne partagent pas, une attitude qui leur fait honneur. Disons le mot, je jouais le rôle de l'avocat du diable dans les conférences contradictoires : " je faisais le voyou. "

Mes propos imbéciles causaient sans doute à Cambier un chagrin dont je ne me rends compte qu'aujourd'hui, mais il montrait vis-à-vis de moi une évangélique mansuétude, car ce héros était un doux, presque un timide. Je me souvins, cependant, de l'accent d'autorité et de gravité qu'il eut quand il nous quitta pour la dernière fois et qu'il me dit : " Je vais partir, mon cousin, et je ne vous reverrai peut-être jamais, mais je prierai pour vous là-bas, vous redeviendrez chrétien et vous défendrez l'Eglise ".

...Le martyre, voilà ce que souhaitait cet homme frêle, modeste d'apparence, et qui se laissait plaisanter par un gamin comme moi, alors que je ne comprenais pas la sublime grandeur de cet être, et que je ne le voyais pas tel que je le vois aujourd'hui.

Pour arriver à réaliser son sublime idéal, Cambier dut passer par beaucoup de déchirements intérieurs. Alors même qu'il avait renoncé au monde, il n'aurait tenu qu'à lui de rester un bon prêtre et de vivre heureux. Il avait deux mères : la sienne, qui éprouvait une véritable adoration pour cet enfant qu'on avait espéré si longtemps qu'on l'avait appelé Désiré ; la sœur de sa mère, qui l'aimait comme un fils.

Pour cet homme, qui était un tendre, ce fut, sans doute, un rude crève-cœur que de laisser ces braves femmes dans un coin des Flandres, tandis qu'il s'en allait chercher la mort au bout du monde.

Dans l'Oratoire reconstitué, même dont il avait été un des premiers fondateurs, ce lettré exquis, qui maniait le vers latin presque aussi bien que Léon XIII, aurait pu mener une existence utile et paisible.

Cambier passa par dessus tout cela, il avait soif du sacrifice.

Il n'y avait pas seulement chez lui cette philosophie supérieure dont parle M. Clémenceau et qui permet à tout homme bien trempé " d'affronter la destinée sans pâlir. " Il y avait chez cet homme, qui n'était ni un violent, ni un sanguin, ni un chercheur d'aventures, ni un amoureux de gloire comme beaucoup de nos intrépides explorateurs, la volonté, le désir d'être crucifié pour le Christ, comme le Christ l'avait été pour nous.

On ne voit bien l'héroïsme de ces vaillants que lorsqu'on médite sur soi-même, lorsqu'on constate quel tribut ceux mêmes qui ne sont pas du troupeau d'Epicure payent au sensualisme humain. Tout le monde assurément n'en est pas encore arrivé à la voluptueuse susceptibilité du sybarite qui se plaignait d'avoir été dérangé dans son sommeil par le pli d'une feuille de rose, mais qu'ils sont nombreux ceux qui s'irritent de la piqûre que leur a faite une épine, ceux qui ne savent supporter sans impatience une corvée désagréable, ni même une conversation stupide.

C'est de là qu'il faut partir pour mesurer la grandeur des hommes de sacrifice.

PENSEE DU JOUR

Aveu :

Tout ce qui est en dehors du Christianisme ne compte pas : de plus, tout ce qui est en dehors de l'Eglise catholique est sans autorité. Donc, l'Eglise catholique est l'autorité que je cherche et je m'y soumets. Je crois ce qu'elle m'enseigne : je reçois le Credo.

(Augustin THIERRY,

Cité par le P. Grasry, la *Connaissance de l'âme*, préface).

Finance et Commerce

BULLETIN FINANCIER

BUREAU DE LA MINERVE
Mardi soir.

Change

Les cotes ci-dessous du change sterling nous sont fournies par MM. Garand, Torrance et Cie, banquiers et courtiers, 3 Place d'Armes.

	Entre banques		Au comptoir	
Cours N.Y.	¼	1/32 ...	¼	⅛
Sterling :				
60 j. à vue	9 3/4	9 13/16	9⅝	9¾
demande	10 1/16	10 1/8	10¼	10⅜
payable 10j			10 3/32	

Banques sur Paris :

longue échéance	.....	5.17½
courte échéance	.....	5.12½

	A l'affiche.	Courant.
10 jours	4.89	4.87 à 4.82½
Demande	4.90½	4.89 4.87½
Par câbles	4.89	4.87½
Sur Montréal	4.87	4.87½
Documentaires	4.87	4.87½

Banques sur Paris :

long terme	.....	5.17½
Banques sur Paris courte échéance	.....	5.16¼

NOTES FINANCIERES

L'argent à Londres est à 1¼ p.c. ; à New-York à 2½ p. c.

—Le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre reste à 2 p. c.

—A Montréal le prêt remboursable à demande fait de 3½ à 4 p. c. ; l'escompte se tient de 6 à 6½ p. c. suivant garanties et terme.

—Les consolidés font à Londres 104 3/8 au comptant ; 104 7/16 sur compte.

LES VALEURS

BOURSE DE MONTREAL

En bourse locale, peu d'affaires ce matin. Le prix des valeurs s'est bien maintenu.

Voici les ventes de l'avant-midi :

30 actions	Chars urbains, Montréal	.....	à 191
50	" "	.....	à 191
25	" "	.....	à 190½
25	" "	.....	à 191
40	" (nouv)	.....	à 188
70	Gaz de Montréal	.....	à 178
25	" "	.....	à 178
25	" "	.....	à 178
25	Royale Electrique	.....	à 143
25	Banque de Montréal	.....	à 220
70	Banque Jacques-Cartier	.....	à 110

Le marché de l'après-midi a été tranquille mais ferme.

Ventes de l'après-midi :

75 actions	Chars urbains, Montréal	.....	à 191
25	" "	.....	à 190½
25	" "	.....	à 190½
25	" " nouv.	.....	à 188
250	Gaz de Montréal	.....	à 178
525	" "	.....	à 178½

DERNIERES COTES DES VALEURS

STOCKS	21 Mars Vendeurs	21 Mars Acheteurs	26 Mars Vendeurs	26 Mars Acheteurs
Banque Canadien	158	155	154	152
Do Obligations		100		
Cable Commercial	144	141	144	142
Duluth	4	3	4	3
Do pref	10	6	10	6
Télégraphe de Montréal	190	178	190	178
Ile du Richelieu et Ont	97	94	97	94
Ile des Chars Urbains	193	192	193	190
Do do nouv. stock	189	188	189	188
Ile du Gaz de Montréal	181	178	181	178
Téléphone Bell	160	157	159	157
do Nouvelle		150		150
Royale Electrique		140	145	142
Banque de Montréal	222	218	220	218
Banque d'Ontario	100		100	
Banque d'Ottawa				
Banque du Peuple	120	117	120	118
Molsons Bank	175	165	170	165
Banque de Toronto		240		240
Banque Jacques-Cartier	113		113	102
Banque des Marchands	167	162½	166	162½
Banque Provinciale		127½		127
La Banque Nationale				
Banque Union		101		101
Banque du Commerce, Canad.	137	133½	137	133½
La Banque Ville Marie	110	70	108	70
Banque Hochelaga			125	120
Banque des March., Halifax				
International Coal	50		50	
do do	100		100	
Ile des Terres N.-O.	65		65	
Ile de Transp. Canada				
Canada Paper Company	110		110	
Canada Central, obligat.				
Champlain et St-L., oblig.	99		99	
Ile de Coton de Montréal	125	118	122½	117
Ile de Coton du Canada	50	42	50	42
do do	95½		95½	
Ile de Coton des March.	130		130	
Ile de Coton Dominion	93	85	93	87
Accident Ins. Co.	145	130	145	130
Diamond Glass Co	183		183	
Havre de Montréal, oblig.	155		157	140
Chars Urbains de Toronto	78	77	77½	76½

BOURSE DE NEW-YORK

	21 Mars Ouverture	21 Mars Fermeture	26 Mars Ouverture	26 Mars Fermeture
Am Cotton Oil	39½	39¾	39¾	39½
Do Sugar Ref.	103½	104½	104½	104½
Do pref	94	94	94½	94½
Do Tabac	94½	94½	94	93
Do pref	108	108½	94	94
Atchison	17¾	17¾	17¾	17¾
T & S. F.	7¾	7¾	7¾	7¾
Canadian Canadien				
C C C & I	38½	38½	38	38
Chicago Gas	73	73½	73½	74
Ches. & Ohio	17½	17½	18	17½
Consolidated Gas	132	132	132	132
New-York Central	95½	95¾	95½	95¾
Southern	30½	30½	30½	30½
Del. & Ohio Pd's	124	124	124	125
Del & Hudson	129½	129½	129½	130½
Del L & W	161½	162½		
Erie	21½	21½	21½	21½
Do pref	38	38		
Do 2nd	61	61	61½	61½
Gen Electric	37½	37½	36½	35½
Jersey Central	97½	97½	97½	97½
Kansas & Tex.	9	9	9	9
Lou & Nash	54½	55½	55½	55½
Lake Shore	134½	134½	135½	135½
Mich Central				
L S P M & Man				
Man Elev	109½	110½	110½	110
Missouri Pac	24½	24½	24½	24
Lead Trust	23½	23½	23½	23
North American	5	5	5	5
New England	36½	36½	35½	35½
Nat Cordage				
N Pacific	3½	3½	4	
Do pref	16½	16½	16½	16
North West	93½	93½	92	91½
Do pref				
N P & Omaha	32½	32½	32½	32½
Do pref				
Ont & Western	16½	16½	16½	16½
Pacific Mail	23½	23½	23½	23
Pullman Car				
Reading	12½	12½	12½	13
Rock Island	64½	64½	64½	64½
Rich & Term				
St Paul	57½	58½	57½	57½
Do pref				
Texas Pacific	10	10	10	10
Tenn Coal and Iron	15½	15½	15½	15½
Union Pacific	9½	10	11	10½
Western Union	88½	87½	87½	88½
Wabash				8½
Do pref	19	19	19	19
Wheeling & L E	12½	12½	12½	12½
Do pref	41	40	40½	40½
Sterling 8% 60 jours	4884	4884	485	487
Do demande	490	490	4891	4894
Do cables				
C P R à Londres	89½	90½	90½	90½
C P R pref do				
Do 2nd do do				
Consolidated Gas				
American Tobacco				
Do pref				
Penn Coal and Iron				

VALEURS AMERICAINES A LONDRES

16 Mars	Londres	N.Y. Equiv
Atchison	24	7
Pacifique Canadien	78½	78½
Erie	19½	19
Kan. et Texas	16	15½
Louisville et Nashua	53½	53½
Lake Shore	134	134
Mich. Central	97	97
L S & M S	110	110
Man Elevated	110	110
Missouri Pac	24	24
New York Central	95½	95½
Northern Pac. pref	37½	37
Illinois Central	90	89½
Pac. & Western	17	17
Reading	13	13
St-Paul	60½	57½
Union Pacific	11½	11½
Wabash Pf	18	18

GRAND TRONC

Voici les rapports des recettes du trafic pour la semaine finissant le 23 mars 1895 :

	1895	1894
Recettes des passagers	$ 98,159	$127,795
Recettes du fret	242,021	219,036
Total	$340,180	$346,831
Diminution en 1895	$ 6,651	

BULLETIN COMMERCIAL

Grains et Farines

Avis reçus par câble au Board of Trade, ce matin :

Londres, 26—Cargaisons flottantes : Blé soutenu ; maïs, tranquille.

De passage et d'expédition : Blé plus ferme ; maïs, tranquille et soutenu. Blé de la Plata, un voilier, avril et mai 21s 9d ; deux cargaisons de blé vendus Maïs américain mêlé, steamer de passage, 19s 10½ ; une cargaison de maïs vendu. Blé d'Australie, vaisseau en fer, en chargement, 22s 6d.

Marchés de la campagne : anglais, tranquille et soutenu ; français, sans activité.

Liverpool : Blé sur place, ferme, demande modérée. Maïs sur place, soutenu, demande modérée ; mais mêlé, 4s 3d.

Farine de blé à boulanger, première de Minneapolis, 16s.

Liverpool à venir : Blé, soutenu ; mars, 4s 8¾d ; avril, 4s 8¾d ; mai, 4s 8¾ ; juin, 4s 9¼ ; juillet, 4s 9¼. Maïs, ferme ; mars, 4s 2½d ; avril, 4s 2½d ; mai, 4s 2½d ; juin, 4s 2½d ; juillet, 4s 2½d.

Blé à Paris, mars, fr 19.95 ; avril, fr 20.00.

Farine de blé à Paris, mars, fr 42.25 ; avril, fr 42.85.

Expéditions russes : blé, 233,000 ; maïs, 33,000.

Grains—Le marché local est fort pour l'avoine et les prix se maintiennent dans les autres genres. On cote :

Pois (par 66 lbs)	60 c à 60 c
Pois à Pot	60 c à 60 c
Avoine No 2	41c à 41½c
Seigle	52 c à 55 c
Orge d'engrais	47 c à 50 c
Orge à drêche	55 c à 60 c
Blé d'Inde, droits payés	60 c à 60 c
Blé du Manitoba, No 1, dur	77 c à 78 c
No 2, dur	c à c
Sarrasin	47 c à 48 c

Farines—Marché actif, taux fermes. On cote :

Patente de printemps	3.75 à 3.90
Straight Roller	3.60 à 3.75
Extra	3.70 à 3.80
Superfine	2.70 à 2.80
Forte de boulangerie, Man	3.65 à 3.75

Grosses farines—Marché actif, approvisionnement peu considérable, prix soutenus. On cote :

Farine d'avoine granulée, par bbl	4.05 à 4.10
" " en sac	2.00 à 2.10
" " standard, par bbl	3.90 à 4.05
" " en sac	2.00 à 2.05
Pois cassés, le baril	5.40 à 5.50
Avoine, (rolled)	4.10 à 4.15

Issues—Le son se maintient ferme et est rare,

Son, par tonne	19.00 à 20.00
Gruau "	20.00 à 00.00
Moulée "	23.00 à 25.00

Voici quels ont été les cours des grains à Chicago aujourd'hui :

Chicago	Ouverture	Plus haut	Plus bas	Fermeture
Blé—				
Mars				54½
Mai	56½	56½	54½	54½
Juillet	52½	53½	50	50½
Maïs—				
Mars				47½
Mai	42	42	40½	40½
Juillet				
Avoine—				
Mai	29½	29½	27½	28½
Juin				
Juillet	29½	29½	28½	28½

MOUVEMENTS DES GRAINS

CHICAGO :	Arrivages	Expéditions
Blé, minots	21,000	20000
Maïs, "	13,000	27,000
Avoine, "	1,000	1000 à 1500
Farine, barils	13,000	7,000
NEW-YORK :		
Blé, minots	20,150	40,000
Avoine "	7,100	2,000
Maïs "	96,000	27,000
Farine, barils	16,274	14,358
Farine, sacs	22,685	10,000
MILWAUKEE :		
Blé, minots	4,000	
Maïs, "	3,000	
TOLEDO :		
Blé, minots	8,000	8,000
Maïs, "	9,000	180,000
ST-LOUIS :		
Blé, minots	12,000	2,000
Maïs, "	18,000	56,000
DETROIT :		
Blé, minots	3,000	10,000
Maïs, "		
MINNEAPOLIS :		
Blé, minots	8,000	
Blé, minots	122,000	10 00

Provisions

Provisions—Le marché est fort et actif

Mess canadien, lourd	$13.15 à $16.00
" " léger	à
Jambon fumé, à la ville, la livre	0.07½ à 0.10
Saindoux mêlangé, la livre	0.06½ à 0.07½
" canadien pur, la livre	0.08½ à 0.09
Bacon la livre	0.11 à 0.11

Voici quels ont été les cours des provisions à Chicago aujourd'hui :

Lard—				
Mars	12.70	12.70	12.50	12.50
Mai				12.52
Juillet				
Saindoux—				
Mars				6.92
Mai	7.17	7.17	7.02	7.02
Juillet				
Côtes—				
Octobre				6.05
Janvier	6.35	6.35	6.15	6.15

Marché aux bestiaux

Voici quel a été aujourd'hui l'état du marché aux bestiaux dans les principales villes des Etats-Unis :

New-York, 26—Bœufs—Arrivages : 9,650 ; marché peu actif mais ferme.

Veaux—Arrivages : 50, soutenu ; veaux abattus à la campagne, de 4c à 8c ; petits veaux, de 2½c à 3½c ; abattus à la ville, de 5c à 9c.

Moutons et agneaux—Arrivages : 2,350 ; soutenu. Moutons ordinaires à bons, de $4.50 à 5.15 ; agneaux de choix, $6.00 ; moutons abattus, de 7½c à 9½c ; agneaux abattus, de 8½c à 10½c.

Porcs—Arrivages : 4,070 ; ferme, de $5 à 5.25 ; abattus à la campagne, de 5½c à 6c.

Chicago, 26—Bœufs—Arrivages : 4,000. Ferme. Bouvillons communs à extras, $4.25 à 6.60 ; engraissés et pour être engraissés, de $2.60 à 4.60 ; vaches et taureaux, de $1.85 à 4.75 ; veaux, $2.50 à 5.25.

Porcs—Arrivages : 16,000. Forts. Lourds de 4.85 à 5.20 ; communs à mêlée de choix, de 4.70 à 5.15 ; assortis de choix, de 4.90 à 5.00 ; légers, 4.70 à 4.90 ; cochons, de $4.25 à 4.70.

Moutons—Arrivages : 10,000. Fort. Médiocres à choisis, de $3.00 à 5.00 ; agneaux, de $3.75 à 6.90.

East Buffalo, 26—Bœufs—Arrivages, 16 chars dont 7 vendus. Marché soutenu.

Porcs—Arrivages : 27 chars dont 22 vendus. Marché actif et ferme, prix plus élevés pour la bonne qualité. Yorkers, de $4.90 à $5.00 ; mêlés pour expédition, de $5.00 à $5.05 ; bons moyens, de $5.05 à $5.10 ; lourds, de choix, de $5.10 à $5.20 ; communs, de $4.10 à $4.50 ; vieux cochons, de $3.25 à $4.00.

Moutons et agneaux—Arrivages : 6 chars, 42 chars vendus, la plupart étant des animaux tenus en réserve. Marché soutenu. Agneaux bons à choisis de $5.65 à $5.75 passables à bons $5.50 ; moutons, mêlés de bons à choisis de $4.25 à $4.85 communs légers à passables, de $3.50 à $4.00 ; pour l'exportation, de $5.00 à $5.40.

Arrivages à Montréal

26 Mars.	G.T.R.	C.P.R.	Canal.	Total.
Bœufs—minots				
Blé d'Inde — minots		1750		
Avoines		1000		
Orge				
Seigle				
Farine—barils		1282		
Farines d'avoines etc., barils				
Pommes, etc				
Beurre—tinettes	90	90		
Fromages—moules				
Lards—barils				
Saindoux				
Œufs—caisses	20	18		
Jambon, lard salé—boîtes				
Viandes en conserve				
Porc abattu	1	224		
Cuir, rouleaux	5	47		
Veaux verts				
Pétrole				
Sucre—barils				
Phosphates				
Suif				
Tabac, paquets				
Whisky, barils				

Produits de la ferme

Beurre—Le marché est très variable.

Crèmerie	21 c à 21½
Laiterie, Townships	14 c à 15 c
De l'Ouest	8 c à 12 c

Fromage—Le prix sur cable est monté à 42s 6d pour le blanc, celui du coloré est à 43s. Le marché est plus ferme.

Oeufs—Le marché est un peu plus ferme

Qualité supérieure	12 c à 14
Frais	14 c à 16

TELEGRAPHIE

Service de nuit

Nouvelles de la dernière heure

(Service de la Presse-Unie)

CANADA

OTTAWA

Nouvelles d'Ottawa

Ottawa, 26—Sir Mackenzie Bowell vient de recevoir un télégramme l'informant du départ pour Ottawa des quatre membres du conseil exécutif de Terre-Neuve, les honorables MM. Bond, Morris, Fillon et Harwood. Ils viennent ouvrir des négociations avec le gouvernement canadien au sujet de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération.

—M. O. E. Ohlen, qui était allé donner des conférences en Suède sur les avantages qu'offre le Canada comme champ de colonisation, est revenu hier amenant avec lui une douzaine de délégués qui sont chargés de choisir des localités propres à l'établissement de leurs compatriotes au Canada. Plus de 300 personnes sont attendues le mois prochain de la Suède.

—M. Bergeron, orateur de la Chambre des communes, est arrivé à midi aujourd'hui dans la capitale, à la tête d'une délégation de Valleyfield. Les délégués ont eu une entrevue dans l'après-midi avec l'honorable M. Haggart au sujet de certains privilèges relatifs aux pouvoirs d'eau du canal de Beauharnois.

—Le professeur Robertson, de la ferme expérimentale, est revenu des Provinces Maritimes, où il a assisté aux conventions d'industrie laitière qui ont été tenues dans les principaux centres du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard. Les perspectives d'une saison très fructueuse pour l'industrie du beurre et du fromage, sont des plus encourageantes, a-t-il dit.

QUEBEC

Nouvelles de Québec

Québec 26—La compagnie du château Frontenac vient de prendre le contrôle aussi de l'hôtel Saint-Louis.

—Le nombre des ouvriers employés aux travaux de construction du nouvel hôtel de ville est d'environ trois cents. Le creusage dans le roc au moyen de mines est à peu près terminé et on va bientôt commencer la maçonnerie. On croit que le nouvel édifice sera terminé cette année.

—Voici le verdict rendu par le jury du coroner dans le cas d'empoisonnement à Sainte-Catherine de Portneuf : " Que Jos Robitaille est mort des suites d'un poison irritant dont on n'a pu déterminer la nature, ce poison ayant été absorbé en même temps qu'une certaine quantité de rhum acheté chez un nommé Julien Dupont." Le verdict ajoute que le poison n'a pas été reconnu, parce que l'analyse n'en a pas été faite.

—La démission du Dr Lavoie, professeur de tericologie et de médecine légale, à l'Université Laval, a été acceptée.

—Trois soldats de la citadelle, Dobson, Porter et Burroughs, sont disparus depuis samedi. On a retrouvé leurs habits hier sur la jetée Louise. Tous trois venaient de Hamilton, Ontario.

—M. Moise Raymond, secrétaire particulier de l'honorable M. Taillon, doit partir prochainement pour Paris où il doit compléter ses études musicales.

—On dit que les libéraux n'auront pas de candidat dans Québec Ouest, à la prochaine élection.

ONTARIO

Une école en cendres

Brussells, Ont., 26—L'école du village a été détruit par le feu hier soir. On croit que l'incendie a été allumé par quelques mal faiteurs. Les pertes sont assez élevées. Le bâtiment était assuré pour $1,600.

Aux assises de Perth

Stratford, 26—Les assises de printemps pour le comté de Perth ont été ouvertes ce matin, devant le juge Armour. A part le procès de Amédée Chatelle, accusé du meurtre de Mlle Keith, le grand jury a donc causes à juger, celle de John Hardmen, tentative de meurtre, et celle de Mitchell, accusé de vol avec effraction.

MANITOBA

Les écoles de Manitoba

Winnipeg, 26—L'ordre en conseil du gouvernement d'Ottawa, demandant au gouvernement manitobain de rendre aux catholiques leurs écoles séparées, a été lu cet après-midi à la législature. Ce message a été envoyé ce matin par le lieutenant gouverneur Schultz au secrétair provincial et a été lu comme communication de la part de Son Honneur.

La Chambre a ensuite procédé à ses travaux ssessionels. Il faut que, d'après les règlements de la Chambre, quarante-huit heures s'écoulent avant que la mise en demeure du cabinet d'Ottawa soit discutée par la législature.

En réponse à un journaliste qui lui demandait si cet ordre en conseil allait être passé sous silence, le premier ministre a dit que la Chambre allait certainement le discuter.

Les catholiques de la province sont très heureux de la tournure qu'ont pris les événements depuis quelques jours et de l'intervention du gouvernement fédéral. Ils croient que le cabinet Greenway n'osera pas rejeter l'ordre qui lui est donné de rendre justice à la minorité.

ETRANGER

ETATS-UNIS

Mulâtresse condamnée à mort

Chicago, 26—Une mulâtresse du nom de Maggie Tiller qui, dans un moment de jalousie, tua à coups de pistolet le nommé Chas. Miller, le 14 décembre 1894, a été aujourd'hui trouvée coupable de meurtre au premier degré et condamnée à mort cet après-midi. C'est la première femme condamnée à mort dans le comté de Cook.

Grand incendie à Chicago

Chicago, 26—Le magasin de confection de la Bell Company, qui occupe l'édifice situé au coin des rues State et Quincy, a été detruit par le feu cet après-midi. L'incendie a éclaté au moment où le magasin était bondé d'acheteurs et la rue remplie de monde.

Les flammes se sont propagées avec une telle rapidité qu'une panique, qui aurait pu avoir de terribles conséquences, a failli se produire à l'intérieur du magasin. Les pertes sont évaluées à $250,000, assurances $250,000.

MEXIQUE

Le congrès mexicain

Mexico, 26—Le congrès se réunira en session régulière le 1er avril. On annonce officiellement que dans son message, le président Diaz recommandera spécialement la question soulevée récemment entre le Mexique et le Guatemala. Il expliquera dans ses grandes lignes l'origine du conflit entre les deux pays.

ANTILLES

France et Saint-Domingue

New-York, 26—Des nouvelles de Saint-Domingue nous informent que la tranquillité règne maintenant partout. Le gouvernement du président Heureaux est solidement constitué. Les difficultés avec la France, qui avaient pris une tournure inquiétante dans ces derniers temps, sont maintenant réglées. En effet, l'envoi par la France de plusieurs vaisseaux de guerre pour bloquer les ports de Saint-Domingue prouve que le litige était sérieux et demandait une prompte action de la part du gouvernement dominicain. Les relations amicales ont été rétablies, les vaisseaux français ont quitté nos ports et confiance publique reparaît.

Saint-Domingue a donné complète satisfaction à la France, en payant une indemnité de 260,000 pour le meurtre d'un consul français.

L'insurrection à Cuba

La Havane, 26—Le croiseur *Alfonso XII* est arrivé ici hier ayant à bord 1,300 hommes de troupes.

Le colonel Santoscildes, qui commande les forces du gouvernement à Manzanillo, annonce que, dans la journée d'hier, les troupes placées sous les ordres du colonel Aaroz ont attaqué et dispersé des bandes de rebelles à Juraguana et Cayo Camacho. Les insurgés, au nombre de 500, étaient commandés par Guerra Guardia Reitor. Ils ont eu quinze tués et beaucoup de blessés. Les troupes du gouvernement ont eu un officier tué et deux hommes blessés. Les révolutionnaires ont perdu une quantité de munitions et d'armes de petit calibre.

Les troupes du gouvernement ont dispersé une bande de rebelles à San Remo le 22 mars ; dans ce combat elles ont eu un officier tué et trois simples soldats blessés. Des informations reçues d'Holguin annoncent que les insurgés commandés par Mass Miro Manana s'approchent de cette ville. Les rebelles disposent de 300 hommes bien armés.

La Havane, 26—*La Discussion*, de cette ville dit que mardi dernier, à Santiago de Cuba, un garde-côte espagnol, a tiré un coup de canon sur un navire anglais, dont le capitaine ne voulait pas arborer ses couleurs. Aucune nouvelle officielle n'est cependant pas venue confirmer ce rapport.

Le capitaine général Calleja et les gouverneurs de la Havane, de Pinas del Rio, de Puerto Principe et de Santiago de Cuba, ont envoyé leur démission au nouveau gouvernement de Madrid.

ANGLETERRE

L'Angleterre et le Nicaragua

Londres, 26—Répondant hier à une interpellation de M. Howard Vincent, membre de la chambre des communes, sir Edward Grey, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a déclaré que M. Gosling, ministre d'Angleterre dans l'Amérique centrale, avait obtenu un congé et qu'il quitterait son poste au mois de mai. M. Roberts, consul d'Angleterre au Guatémala, qui remplacera M. Gosling aura rang de chargé d'affaires ; il réclamera l'indemnité de 15,000 livres sterling demandée par l'Angleterre pour l'arrestation de M. Hatch, agent consulaire de la Grande Bretagne à Bluefields.

ESPAGNE

L'Espagne et les Etats-Unis

Madrid, 26—Dans un article sur l'incident de l'*Alliance*, l'*Epoca* publie les notes qui furent échangées entre l'Espagne et les Etats-Unis en 1855, époque à laquelle les Etats-Unis prétendirent que le navire de guerre espagnol *Ferroland* avait visité le paquebot-poste américain *El Dorado* alors que ce navire se trouvait à plus de huit milles au large des côtes de Cuba. Cette affaire fut réglée à l'amiable.

L'*Epoca* dit que les instructions envoyées à l'époque aux commandants des navires de guerre surveillant les côtes de Cuba portaient que tout navire suspect devaient être suivi jusqu'à ce que sa cargaison eût été débarquée et que tout navire suspect entrant dans les eaux cubaines devait être visité de gré ou de force et saisi ou coulé s'il résistait au navire de guerre ayant obtenu des preuves montrant que le navire marchand faisait partie d'une expédition de flibustiers.

On dit que M. Dupuy de Lome remplacera M. Murnaga comme ministre d'Espagne aux Etats-Unis.

Madrid, 26—Le gouvernement a accepte la démission des ministres d'Espagne à Londres et à Washington. Le comte Casa Valencia et M. Dupuy de Lome sont considérés comme les successeurs probables des ministres démissionnaires.

Londres, 26—Le correspondant de la *Central News Agency* à Madrid dit : " L'effervescence populaire causée par les désordres de la semaine dernière n'est pas encore completement calmée. Les officiers sont souvent hués dans les cafés et les salles de concert. L'agitation qui a régné à Madrid a produit un mauvais effet sur le moral de l'armée. Les sous-officiers et les soldats ayant obtenu des congés prolongent leur absence au délai du temps fixé et reviennent avec des velléités d'indiscipline.

Politique espagnole

Madrid, 26—Le général Martinez Campos a décidé de remettre sa démission de capitaine général de Madrid. La tranquillité étant rétablie, le général regarde sa mission comme terminée.

Le gouvernement est opposé au projet de loi que le général Campos a demain de présenter au sénat, demandant que les journalistes convaincus d'avoir insulté ou attaqué l'armée subissent leur procès devant une cour martiale.

ALLEMAGNE

Entrevue entre Guillaume II et Bismarck

Friedrichsruhe, 26—Le temps est sombre et le froid est très vif ce matin, à Friedrichsruhe. Des centaines d'agents de police et un escadron de hussards font le service ici, à l'occasion de la visite de l'empereur Guillaume II.

Ces gardes entourent le château du Vieux Bismarck et ont envahi toutes les routes qui y conduisent. Tout ce monde en grande tenue donne l'aspect d'une forteresse en état de siège. Des arches de triomphe, des drapeaux nombreux, des enseignes multicolores donnent une apparence de gaieté inaccoutumée à la paisible et rustique demeure de l'ex-chancelier de fer.

Berlin, 26—L'empereur et l'héritier présomptif de la couronne d'Allemagne sont partis à 8 20 heures ce matin. Ils seront de retour à 7 heures ce soir. L'empereur présentera un sabre d'or à Bismarck.

Friedrichsruhe, 26—Quand l'empereur à la tête des troupes, est arrivé au château, les soldats se sont formés en demi cercle. La pluie tombait à torrents ; mais Guillaume II est resté à cheval, tandis que le prince de Bismarck se tenait debout, près de sa voiture, placée au centre du demi cercle formé par les troupes.

L'Empereur s'est alors adressé comme suit au héros de la fête.

Notre patrie toute entière se prépare à célébrer votre anniversaire, célébration à laquelle j'ai l'honneur de prendre part aujourd'hui à la tête de l'armée à laquelle vous appartenez.

Ces troupes réunies autour de vous sont le symbole de l'armée ; derrière elles, je vois tout le peuple allemand réuni dans une commune pensée, celle de rendre le plus éclatant tribut d'hommage à votre altesse.

" Je n'ai pu trouver un meilleur présent pour vous que ce sabre, le symbole de l'instrument que vous avez allié à mon grand père à fabriquer, à aiguiser et à polir. C'est le symbole de l'époqué guerrière et héroïque.

" En souvenir de ces temps mémorables, vous vous rappellerez les armes d'Alsace-Lorraine qui forment le dernier chapitre de l'histoire de 1866 à 1871. Avec ce souvenir, je dis aux soldats : Présentez les armes au prince de Bismarck "

Bismarck a répondu laconiquement ; puis, après avoir baisé les mains de l'empereur, il fut invité à prendre place aux côtés de Sa Majesté, dans la voiture qui les conduisit au manoir, après avoir assisté à la revue des troupes.

Dissolution du Reichstag

Berlin, 26—On dit que l'empereur a fait quelques allusions, aujourd'hui, à la situation politique en Allemagne. Il a déclaré qu'il était fermement déterminé à dissoudre le Reichstag et que le comte Von Waldersee serait bientôt chancelier. Sa Majesté a ordonné au comte Waldersee de conférer avec le prince de Bismarck au sujet de la ligne de conduite à suivre dans la présente situation.

ASIE

Mort du général Filding

Bangkok, 26—Le général Filing, en voyage autour du monde, est mort hier à la légation anglaise. Les funérailles ont eu lieu hier soir. Les autorités navales et militaires du Siam lui ont rendu les honneurs dûs à son rang.

ITALIE

L'émigration italienne

Rome, 26—La commission d'émigration italienne a décidé qu'il appartenait aux agents de steamers de payer une indemnité aux deux émigrants italiens à qui on a refusé la permission de débarquer à New-York et qui furent renvoyés en Italie. Il est dit dans cet arrêt de la commission que les agents sont coupables d'infraction à la loi permettant l'embarquement des émigrants.

C. P. R. et C. P. R.

Le bureau de direction du Pacifique et celui de la compagnie Richelieu sont actuellement en session.

Résumé télégraphique

Chicago, 26—Cinq édifices ont été détruits par le feu, ce matin, dans South Chicago. Pertes : $80,000.

Guthrie, O. T., 26—Une mine d'argent d'une richesse inouïe vient d'être découverte dans le comté de Lincoln.

Madrid, 26—Une dépêche spéciale de Cuba dit que la révolte à Cuba est confinée pans la seule province de Santiago, et que la plupart des rebelles sont sans armes.

Kingston, Jamaïque, 26—On rapporte qu'une bataille a eu lieu entre l'armée d'Hypolite et une forte bande de rebelles. Ces derniers ont été battus.

Londres, 26—Les membres de la famille d'Orléans insistent pour que le mariage de la princesse d'Orléans avec le duc d'Aoste soit célébré à Stowe House, près de Londres, la demeure du duc d'Orléans.

Londres, 26—Une dépêche de Tien-Tsin dit que la Chine a donné avis aux consuls étrangers de son intention de bloquer Pei-Ho, quand les navires japonais paraîtront à l'embouchure de cette rivière.

Washington, 28—Le ministre plénipotentiaire de Hawaï, M. Thurston, dit qu'il n'a reçu aucune information concernant son rappel. Ses relations officielles avec le département d'Etat n'ont subi aucun changement. Qu'il soit rappelé à Hawaï ou non M. Thurston est décidé d'abandonner son poste.

Paris, 26—Le gouvernement a autorisé le Crédit foncier à émettre un nouvel emprunt de 750 millions de francs.

Paris, 26—Il vient de se fonder ici une ligue nationale de bimétallistes. Le président est M. Loubet, ancien président du conseil. Parmi les vice-présidents se trouvent M. Magnin, gouverneur de la Banque de France, M. de Normandie, président du comptoir d'escompte, et M. Méline, député. La ligue compte déjà 3,000 membres.

Saratoga, N.-Y., 26—Au cours d'une bagarre violente qui a eu lieu ce soir entre nègres, Richard Jackson a été tué à coups de rasoirs et Wm Palmer a reçu une blessure mortelle à la gorge. Bartlett, l'auteur de ces assassinats, a été arrêté.

ENQUETE DU CORONER

SUR LA MORT DE FRANCOIS CORBEIL

Le coroner a commencé l'enquête sur la mort de François Corbeil, la victime du fatal accident que nous avons relaté hier.

L'enquête a été ajournée à jeudi prochain, à 2 heures de l'après-midi.

M. Louis Corbeil a dit que le défunt avait soupé avec lui dimanche, vers 6 heures du soir. François Corbeil n'était pas ivre alors.

Selon le témoignage d'un voyageur, M. Philippe Bastien, qui se trouvait à côté du garde-moteur, le conducteur a recommandé au garde-moteur de se tenir sur ses gardes, vu qu'il était possible de rencontrer les deux hommes qui avaient été mis à la porte du tramway.

Le docteur Wyatt Johnson, qui avait fait l'autopsie, a déclaré qu'une des principales artères du corps du défunt était rompue, et qu'il avait constaté une rupture du foi et des signes d'une hémorragie abondante. Les organes sentaient quelque peu l'alcool, mais étaient sains.

M. Thorn, un voyageur, a dit que le défunt et son frère étaient ivres. Il a, lui aussi, entendu le conducteur conseiller au garde-moteur de faire attention. Au moment de l'accident le tramway n'avançait pas à raison de plus de 5 milles à l'heure.

QUEEN'S THEATRE

HARKAWAY

On donnera ce soir " Harkaway " pour la première fois au Queen's. Le " Player's Club " qui s'est chargé de la représentation a un but très louable qui mérite tout l'encouragement du public. La troupe qui se compose de 50 acteurs est tout ce qu'il y a de mieux comme amateurs, le but d'appliquer les recettes au " free coal fund " devrait être une raison de plus pour que tout Montréal se rende en foule à cette intéressante représentation.

Personnel

Dernières arrivées à l'hôtel Richelieu : D Chaussé, I J A Marsan, L'Assomption ; H Robillard, Ottawa ; Nap Lachapelle, J Normandin, Saint-Paul l'Ermite ; M et Mde Geo Craig, M D, Hartford, Conn ; G A Gigault, C Langlois et dame, Québec ; Jos Bourke, Hull, P Q ; D Riopel, Saint-Jean, P Q ; Louis Savard, Winnipeg ; William Codère, L'Epiphanie ; A R Counire, Saint Thomas ; C B Douville, Manchester, N B.

Sont à l'hôtel Riendeau ; J S Boulet, Joliette ; Jos Gauthier, Saint-Lin ; J M Goulet, Saint Eustache ; C A E Lefebvre, Sherbrooke ; V Thérien, Yamaschiche ; W O'Donnell, New Jersey ; S R White, Québec ; G O Laflamme, Ottawa ; O H Tourangeau, L'Orignal ; Geo Lauzon Saint-Eustache ; N Bruchesi, do ; G A Farley, Toronto ; E A Chabot, Lachide ; P O Lemoine, Sorel ; C A Chenevert, Berthier ; S Bureau, Trois-Rivières ; George Deslauriers, village des Becquets.

Certainement vous lisez

Les déclarations publiées dans ce journal qui ont rapport à Hood's Sarsaparilla. Elles démontrent au dela de tout doute que HOOD'S GUERIT.

La constipation, et tous les dérangements du foie sont guéris par HOOD'S PILLS. 2

Le Véritable
ONGUENT CANET-GIRARD
est un remède souverain pour la guérison de toutes les PLAIES, PANARIS, FURONCULES, ANTHRAX, Abcès de sein, Engelures, Dartres, Eczéma, Coups de soleil, Piqûres d'insectes, Brûlures, Coupures, Blessures, Ulcères, Hémorroïdes, Coups de feu, Contusions, Morsures de chien, Ecorchures, Gerçures, Démangeaisons, Boutons, Rougeurs, Taches de rousseur, Crevasses, Coups de sabre, Meurtrissures, Piqûres de moustiques, Varices, Hémorragies, Coups de couteau, Blessures de chasse, Blessures de pêche, Blessures de voiture, Blessures de cheval, Blessures de machine, Blessures de travail, Blessures de guerre, Blessures de jeu, Blessures de sport, Blessures de voyage, Blessures de nuit, Blessures de jour, Blessures de tous les jours, Blessures de toutes les heures, Blessures de toutes les minutes, Blessures de toutes les secondes, Blessures de toutes les années, Blessures de toutes les époques, Blessures de toutes les saisons

MONTREAL, 27 MARS 1895.

LETTRES DE BELGIQUE

6 mars 1895.

La situation politique.—Le congrès socialiste. Le mandements du carême.—Mgr Sacré.

Rien n'est, de nos jours, plus rare ni plus malaisé que de parler politique sans se fourvoyer ; soit parce qu'il est souvent difficile de démêler les événements, soit parce qu'il est non moins délicat de les apprécier. Nous en faisons l'expérience en Belgique ; et il semble que notre renom de sagesse et de clairvoyance n'y ait guère gagné.

Inutile, sans doute, de dire que les polémiques récentes, survenues à propos de diverses questions tout actuelles, comme l'électorat communal, le protectionnisme, et le Congo, m'ont amené à faire cette réflexion.

Malgré toutes les idées échangées en cette occasion, et la nécessité de donner une solution sérieuse à chacune de ces questions, on ne saurait prévoir, même par à peu près, à quel résultat nous aboutirons. L'adoption des garanties nécessaires, pour s'opposer à l'envahissement de nos hôtels de ville par la tourbe révolutionnaire, est sans cesse remise en question. Aurons-nous la représentation proportionnelle, du moins quand il y a lieu à ballottage ; attribuera-t-on un quatrième vote aux électeurs possédant des conditions de fortune et d'intelligence plus étendues, comme le demande le gouvernement ; préservera-t-on le droit de police, des empiètements de l'anarchie administrative ? Nul ne le sait.

Le projet de loi, récemment déposé, contie, sauf de légères modifications, la composition des conseils communaux au corps électoral pour le Sénat.

L'on peut s'attendre à de vives résistances, non seulement de la part des socialistes, mais encore de la part des démocrates chrétiens.

Il en sera de même pour certaines mesures proposées en vue de soulager la crise agricole. La ministre des finances, qui n'y a point adhéré, et qui les croit intempestives, voudrait y substituer diverses réformes destinées à transformer, à développer l'outillage agricole. Il est urgent de pourvoir à cette situation sous peine de voir le socialisme entamer nos populations rurales, jusqu'à ce jour encore *si résistantes*.

En ce qui concerne le Congo, il est facile de comprendre qu'un grand nombre répugne à s'engager dans une entreprice trop imparfaitement connue. Mais, d'autre part, il est impossible de nier que, dans les discussions qui ont surgi à ce sujet, les lois de la justice n'ont pas toujours été observées. On a plus d'une fois falsifié les faits et dénaturé les apparences. La question s'est posée de savoir si la Belgique ne trouverait pas avantage à développer son commerce international, et ses relations maritimes ; à ce dernier point de vue surtout, nous sommes tributaires de l'étranger. Que de carrières pourraient s'ouvrir, devant notre jeunesse à la recherche d'occupations, et pour le trop-plein de notre population qui étouffe dans les limites étroites du sol belge ! Pour certains publicistes et politiciens, cela ne vaut pas la peine qu'on s'y arrête, et il semble qu'on soit moins préoccupé d'empêcher l'annexion immédiate ou éloignée d'une colonie déjà organisée, a cause des inconvénients réels ou supposés qu'elle peut entrainer, que de fermer à tout jamais à nos compatriotes l'horizon des initiatives et des intérêts coloniaux.

Quelles sont les raisons, qui ont pu ameuter à ce point une partie notable du peuple belge ; à quelles impulsions, à quels mobiles, à quelles secrètes préoccupations obéit-on en certains milieux ? C'est ce que personne ne pourrait dire ; mais cela a suffi pour confondre dans une commune défaveur le roi, le ministère catholique, et la droite, courammment représentés comme infidèles à leur paroles, et qui n'ont plus, depuis quelque temps, l'heure de rien faire qui ne donne aussitôs prise à la critique et aux plus désobligeantes interprétations ! Cela présage des complications graves, que l'on a plus d'une fois prédites, et qui pourraient se réaliser, au moins partiellement.

Il n'y aurait donc rien d'étonnant, à ce que l'annexion du Congo, et les crédits pour les chemins de fer de Matadi à Léopold ville disparaissent bientôt de l'ordre du jour des Chambres, quoiqu'on le demente encore. D'autre part, il est question d'une solution transactionnelle et transitoire, qui permettrait de réserver l'avenir sans mettre un péril les intérêts actuellement engagés ; ce serait, notamment, une allocation de subsides, pour un temps limité, et l'option de la Belgique serait réserrée jusqu'en 1900.

On a dit et répété sur tous les tons que l'adoption des projets dont il s'agit porterait un coup fatal à la popularité du parti catholique. Sans méconnaître qu'il y ait dans cette affirmation beaucoup d'exagération, il est vrai, qu'à la suite des derniers incidents, on pourrait craindre qu'ils fassent mauvais effet. L'opposition,—que dis-je ! des catholiques l'ont déjà fait— ne manquerait pas de représenter au corps électoral que tant d'intérêts, bien plus immédiats et bien plus palpables, méritaient d'occuper le gouvernement et la législature, avant le Congo ; et que des millions inombrables vont s'engloutir dans le gouffre africain. Avec ces arguments-là, il n'y a plus rien à faire qu'à baisser la tête, et à se taire, en plaignant sincérement ceux qui les produisent, et ceux qui les acceptent. *Mundus vult decipi*....

Nous sommes, d'ailleurs, engagés dans une crise intense, qui renait et qui revient, après avoir eu l'air de disparaitre, mais qui n'est, en somme, que le prolongement d'une situation toujours la même. Un mot, qui a conquis dans la politique contemporaine une célébrété justifiée, trouvera peut-être ici également son application : " Nous sommes arrivés à un tournant de l'histoire. " On voit, de toutes parts, branler de vieilles formules, tomber de vieilles charpentes, couler de vieilles colonnes. Les idées et les institutions, les mœurs et les lois, les partis et les pouvoirs, se heurtent, se culbutent et se succèdent dans un tourbillon effréné, parce que la Providence a voulu donner un démenti aux hommes qui ont prétendu se passer d'elle, tout en se promettant un lendemain. C'est l'avenir qui se prépare dans cette confusion où l'œil humain se perd : c'est la destruction de la vieille maison vermoulue qui s'opère avant qu'on la construise. Nous sommes encore à la période de la démolition. Il faut passer par là, afin que certains abus disparaissent et que certaines réformes s'accomplissent.

Au bout de quelque temps, le dissernement s'établira entre les conceptions hasardeuses, et les pensées fécondes ; de la masse des essais inconsidérés et des projets sérieux, se détachera ce qui seul peut affronter l'épreuve de l'avenir. On reviendra aux notions calmes et prudentes qui se perdent aujourd'hui dans la mêlée, et les efforts faits par les gens de bien porteront leurs fruits. C'est ce qu'il ne faut point perdre de vue au milieu des tribulations de l'heure présente, afin de faire son devoir sans défaillance.

Le congrès, tenu par les socialistes le 24 février, s'est occupé un peu de tout cela, et surtout des moyens de faire prévaloir leurs préférences. C'est naturellement, la grève générale qui a eu les honneurs de la discussion : on dit pourtant que l'expédient est usé.

Ainsi donc, c'est décidé. Si nos ministres ne vont humblement demander le mot d'ordre à messieurs les entrepreneurs d'émeutes, c'est qu'ils ont juré de nous mettre à feu et à sang.

Ce serait puéril, si ce n'était odieux.

Le mandement collectif, que l'épiscopat belge adresse cette année à ses ouailles, traite de la restauration de l'esprit chrétien dans la famille. Il vient à son heure, pour rappeler à nombre de gens bien intentionnés, mais trop distraits, trop superficiels ou trop inconséquents, les graves devoirs du chrétien au foyer domestique Ecrit en un style remarquablement énergique et lumineux, il ne manquera pas de frapper l'attention des catholiques, et de les inciter à travailler de commun accord avec leurs Pasteurs au relèvement de la foi et des mœurs de notre chère patrie.

Dans ces derniers temps, nous avons eu à enregistrer la mort de Mgr Sacré, doyen pléban de la cathédrale d'Anvers (18 février). Ancien aumônier des zouaves pontificaux, il lustre par son zèle apostolique parmi toute la population, le défunt n'a laissé que des amis et un nom vénéré de tous. Il avait atteint l'âge respectable de soixante-dix ans. C'est lui qui assista l'impudan sur le champ de bataille de Castelfidardo : il avait conservé avec le général de Charette des relations cordiales et suivies.

L.

La superstition de l'honneur

Le résultat déplorable du duel qui vient d'avoir lieu provoque de sages réflexions, dans un monde où les droits de la raison sont assez souvent négligés.

En présence de la mort de M. Percher (Harry Alis), bien des gens se sont aperçus que le duel est affreux et absurde. Le contraste entre la querelle et la conséquence du combat apparait admissible. Le vainqueur manifeste des regrets d'avoir porté un coup mortel. On constate la désolation des témoins. Ces émotions sont ressenties par le public qui se représente la douleur de la famille, soudainement plongée dans le deuil. L'impression est si profonde, cette fois, que la décision de S. Em. le cardinal Richard, refusant, pour les funérailles, le concours extérieur de l'Eglise, n'est pour ainsi dire pas critiquée. Il y a un effort de réflexion.

Ainsi, dans le *Gil Blas*, M. Ajalbert raconte les souvenirs que l'incident tragique vient de réveiller en lui. L'avocat journaliste avait, suivant l'expression, " assisté " M. Robert Caze, qui allait sur le pré pour une " affaire " sans importance. Il ramena au domicile son ami gravement blessé. Ce retour en fiacre ; les secousses qui provoquent des cris de douleur et des hémorrhagies ; les appréhensions du blessé au sujet de sa femme, qui ne se doute de rien et qui l'attend ; les angoisses ressenties par le témoin ; les épouvantes de l'arrivée, suivies, au bout de quelques jours, par les horreurs de la mort, tout cela est décrit avec une éloquence sincère. M. Ajalbert a le courage de déclarer que le temps est venu de protester, en toute occasion, contre " une telle sottise."

M. Rochefort, qui a sacrifié souvent au préjugé du point d'honneur, se moque lui aussi du duel en général. Il observe que non seulement les gens qui ne se battent pas, mais encore ceux qui se battent, sont " obligés de " reconnaitre l'ineptie et l'incohérence de cette institution." Et il s'amuse à montrer le ridicule des adversaires, des quatre témoins, des deux médecins. Pourquoi cette troupe s'est-elle formée et s'est-elle donné tant de préoccupations ? Pour fournir à deux individus le plaisir de jouer leurs vies. L'une de ces existences est perdue ; et voilà que tout le monde se désole ! Ce jeu terrible n'était donc pas sérieux ? Alors mieux aurait valu rester chez soi.

Passe encore pour nos pères, dit avec raison M. de Rochefort. Ceux-ci, en effet, ne se séparaient point de l'épée. On comprend qu'ils fussent enclins à la saisir. Mais nos contemporains, en frac ou en redingote, qui s'avisent tout à coup de manier le fer ; et les témoins qui, bien souvent, ne cherchent qu'à se produire en public, c'est un excès incroyable de la vanité et de la légèreté humaines.

Et tout ce scandale est donné pour la satisfaction de la " galerie ", d'une foule de badauds qui ne connaissent même pas le nom des gens qui se battent !

M. Rane, qui n'est pas un timide, écrivait, il y a quelques années, dans un journal : " Le duel est une bêtise ".

On se souvient encore des péripéties qui se déroulèrent, en 1876 ou 1877, lorsque MM. Cassagnac et Clémenceau se préparaient au combat... qui n'eut pas lieu. Pendant une semaine, les témoins, toujours en course, firent une grande consommation de fiacres, monterent un nombré étonnant d'escaliers et rédigèrent des quantités incalculables de procès-verbaux. M. de Cassagnac, très fort de muscles, réclamait l'épée ; M. Clémenceau, supérieur par le coup d'œil, exigeait le pistolet. Bref, chacun voulait profiter de ses avantages et même, au fond, en abuser. O la chevalerie moderne !

En arrivera-t-on à modifier enfin un usage absurde et immoral ? C'est déjà quelque chose que des hommes qui lui ont sacrifié leur dignité et leur conscience, s'aperçoivent que l'Eglise a mille fois raison de condamner le duel.

PAUL FRANQUEVILLE.

Arrêtez, Regardez et Ecoutez

Le parquetage en mosaique exécuté d'une façon artistique.

Notre dernière œuvre : le parquetage en mosaique du nouveau magasin de chaussure, rue St-Jacques.

ENTREZ ET VOYEZ-LE

JORDAN & LOCKER

1749 Rue Notre-Dame

Poseurs pratique de tuiles et arrangeurs artistiques de mosaïque, manteaux de cheminée en bois. Tuiles pour tous les goûts.

The Liverpool, London & Globe

COMPAGNIE D'ASSURANCE

ACTIF - - $40,833,000

Montant placé au Canada: $1,500,000

DIRECTEURS AU CANADA:

Hon. Henry Starnes, Président
Edmund J. Barstead, Ecr.
W. J. Buchanan, Ecr.
Andrew Frederick Gault, Ecr.

Assurances contre le Feu prises aux Taux les plus Modérés.

G. F. C. Smith, Agent Général.
Charles Lacroix, Sous-Agent pour la Cité.

Votre Patronage est Sollicité

Bureau principal et succursale au Canada

16 PLACE D'ARMES } Coin de la rue St-Jacques
No 1 au MONTREAL

Messieurs les Secrétaires-trésoriers des municipalités

trouveront chez les soussignés, toutes les formules de blancs de cour en usage et nécessaires aux Secrétaires-trésoriers des municipalités et Magistrats de district.

Blancs de Cour.
Blancs pour Avocats.
Blancs pour Notaires
Blancs pour huissiers
Blancs pour J. de Paix

Aussi, Blancs de Rôles d'Evaluation, Rôle de Perception, Liste des Electeurs Parlementaires, etc.

Et, sous le plus court délai, Impressions de toutes espèces et à des prix raisonnables.

E. Senécal & Fils
Rue St-Vincent
Montréal.

Your Stomach Distresses You

after eating a hearty meal, and the result is a chronic case of Indigestion, Sour Stomach, Heartburn, Dyspepsia, or a bilious attack.

RIPANS TABULES

Promote Digestion, Regulate the Stomach, Liver and Bowels, Purify the Blood, and are a Positive Cure for Constipation, Sick Headache, Biliousness, and all other Diseases arising from a disordered condition of the Liver and Stomach. They act gently yet promptly, and perfect digestion follows their use.

Ripans Tabules take the place of an Entire Medicine Chest, and should be kept for use in every family.

SOLD BY DRUGGISTS EVERYWHERE.

RÉGISTRATEURS

MM. les Régistrateurs trouveront au Bureau des soussignés tous les livres nécessaires, tels que :

REGISTRES,
Index aux Immeubles,
Index aux Noms,
Livres des Adresses,
Blancs de Reçus,
Etc., etc.

Le tout sur beau papier et à BAS PRIX.

EUSÈBE SENÉCAL & FILS
20
RUE ST-VINCENT
MONTRÉAL.

GÉNÉALOGIE DU PEUPLE CANADIEN

Le seul peuple au monde dont chaque famille peut retracer son origine.

7 beaux volumes de 650 pages reliés 7

$4.50 PAR VOL. UNE, $4.50

PAYABLE PAR

Versements de 50c par semaine

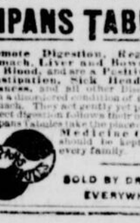

Versements de 50c par semaine

Le Dictionnaire Généalogique

est le seul livre qui peut vous mettre en possession des biens de famille et vous faire connaitre vos titres aux héritages ; le seul livre qui vous renseignera sur les noms et surnoms de toutes les familles canadiennes et leurs liens de parenté ; ouvrage très précieux pour les fabriques paroissiales, les conseils municipaux et les bureaux d'enregistrement.

☞ Pour autres informations ou pour les souscriptions directes, pour plan de souscriptions, etc. s'adresser aux Editeurs

EUSÈBE SENÉCAL & FILS
20—rue St-Vincent—20
MONTREAL

CORIZA-NEVRALGIES-MIGRAINE

guérison immédiate par le

NASALINE GLAIZE

20 ans de succès.

Dépositaires à Québec LAVIOLETTE & NELSON.

POUR LES NOUVELLES

LOCALES

—ET—

Telegraphiques

LES NOUVELLES

GENERALES

LES NOUVELLES

De la Province Et Etrangeres

LES NOUVELLES

Politiques, Sociales Et Religieuses

LES NOUVELLES

FINANCIERES

LA MINERVE

est toujours en avant
Le plus ancien journal français de la puissance.

ETABLI EN 1826

LA MINERVE

maintient sa position de journal dirigeant par son caractère et son influence

Organe reconnu des Canadiens-Français

LES DERNIERES

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

Les Rapports

AUTORISES

DU Marche

REVUES FINANCIERES

DANS

La MINERVE

LA MINERVE

Est expédiée par les premiers trains du matin et délivrée dans tous les dépôts de la province à

$5 par Année

ou à domicile, dans n'importe quelle partie de la ville, pour

$6 par Année

—OU—

50 cts par mois

Prenez la Meilleure.

Faites usage de la **Salsepareille d'AYER,** et point d'autre, comme Médecine de Printemps et dépuratif du sang, pendant les mois de

Mars, Avril, Mai.

La Salsepareille **d'AYER** réussit mieux qu'aucune autre préparation pour donner au mécanisme de la vie toutes les conditions de Santé et de Force. Elle soulage **Cette Sensation de Lassitude,** donne du ton et de la vigueur à chaque tissu et à chaque muscle du corps, **facilite la digestion, aiguise l'appétit, fortifie le systéme, et rend le faible, fort.** Le succès de la Salsepareille **d'AYER,** pendant les 50 dernières années, est dû à ce fait, que l'on peut toujours avoir confiance dans ses pouvoirs curatifs. Elle purifie, vivifie et enrichit le sang; elle guérit les Scrofules et les maladies Scrofuleuses, l'Eczéma, le Catarrhe Chronique, le Rhumatisme, la Débilité Générale, la Dyspepsie ou Indigestion, et toutes les maladies de l'Estomac, de Foie, des Reins et des Intestins. La Salsepareille **d'AYER** non seulement restaure, mais maintient d'une manière permanente la santé. L'emploi de cette médecine rend les aliments nourrissants, le sommeil rafraichissant et la vie pleine de jouissances. Elle donne une nouvelle santé et de nouvelles forces, aux vieillards et aux infirmes, et vivifie et fortifie entièrement le système quand il est devenu énervé ou affaibli par la maladie ou l'excès de travail. Ses propriétés curatives lui ont fait décerner le titre de la Meilleure, la Médecine Supérieure. Prenez la Salsepareille **d'AYER,** *celle* **d'AYER** seulement, et prenez-la **MAINTENANT. Elle En a Guéri d'Autres, et Elle Vous Guérira.**

AU PUBLIC VOYAGEUR

Pour l'information des voyageurs et du public en général, nous donnons ci-dessous la liste des principaux hôtels du Canada. Le fait qu'on y reçoit la Minerve dans chacun de ces hôtels n'est pas sans importance pour les annonceurs et le commerce en général.

Acton Vale, Hôtel Richelieu.
Arthabaska ville, Hôtel Albion.
Hôtel Raymond, Eugène Raymond, propriétaire. Beauprè, Qué.
Berthier en Haut, Hôtel du Canada.
Bécancour, Hôtel Roy.
Beauharnois, Hôtel de Beauharnois.
Bic, Hôtel Pineau.
Boston, Tremont House.
Boucherville, Hôtel Labelle,
Bouchette, Co. Ottawa, Hôtel Bouchette, propriétaire, Xavier Lortie,
Buckingham, Restaurant Desjardins.
Cacouna, Mansion House
Carleton, Hôtel Baulne.
Chambord Jonction, lac Saint Jean, hôtel Bolvin.
Chambord jonction, lac Saint-Jean, Hôtel Blacsburn.
Chicoutimi, Hôtel Martin.
Clarence Creek, Ont., Hôtel Latreille.
Curran, Ont., Hôtel Labelle.
Drummondville, Hôtel du Canada
Hôtel T. T. Moisan, Napierville, Qué.
Hôtel Olivier, tenu par Geo. Olivier, Ste-Agapit, Qué.
Hôtel Caron, tenu par Alfred Caron, St-H Philippe de Néri, Co. Kamouraska, Qué.
Hôtel Impérial.
Ile Perrot Nord, Hôtel Ile Perrot.
Joliette, Hôtel Joliette, A. Riopel, prop.
Joliette, Hôtel Rivard.
Kamouraska, Windsor Hôtel,
Lachine, Hôtel Barré.
L'Assomption, Hôtel Archambault.
Laurentides (St-Jean), Hôtel Canada.
Lachute, Hôtel Argenteuil.
Lachute, Hôtel Paquet.
La Baie, Hôtel Vigneau.
La Patrie, P. Q., Hôtel Gendreau.
Laprairie, Hôtel Laprairie.
do Hôtel Montreal.
do Maison Robert.
Lévis, Hôtel Kennebec
Lévis Terminus Hôtel, H Turgeon prop
Longueuil, Hôtel Montarville.
Longue-Pointe, Hôtel Pepin
L'Original, Ottawa Hotel.
Louiseville, Hôtel Préchette,
Masson, Qué., Hôtel du C. P. R. Chas Larose, prop.
do Hôtel Masson Dolphis Avadon, prop.
Matane, Hôtel Grant.
Montreal, Hôtel Windsor, Place Dominion rue Dorchester.
do Hôtel Vancouver, 117 et 119 rue Windsor.
do St-Lawrence Hall, 135 rue St-Jacques.
do Hôtel Riendeau, 60 Place Jacques Cartier.
do Hôtel Richelieu, 41 à 47 rue Saint-Vincent.
do Restaurant Palais de Cristal, 1040 rue Notre-Dame, J. B. Bureau.
do Hôtel Lauzon, 1227 et 1229 rue Saint-Laurent, Quartier St-Jean-Baptiste.
do T. Lanctot, Restaurant Commercial, 1612 rue Notre-Dame.
do Restaurant Figaro, 1570 Notre-Dame, prop. A. H. Goulet.
do Restaurant E. S. Lalanne, 109 rue Lamontagne.
do Hôtel B.A. Courtemanche, avenue Papineau.
do Hôtel Lalonde, 59 Place Chaboilles.
do Restaurant A. Bourgault, 462 rue Centre.
do Restaurant A. Rodrigue, coin coin des rues Notre-Dame et Lusignan.
do Club St-James, 831 rue Dorchester.
do Grand Pacifique Hôtel, 1426 Notre-Dame, Joseph Bernier
do The Saddlerock Palace, propriétaires Alex. Courville & Cie. 1556 Notre-Dame.
do "Silver Dollar Restaurant" $356.60 sur les dalles, Joseph Larivière, proprietaire. 1554 et 1556 rue Notre-Dame.
New-York Fith Avenue Hotel.
do French Hotel.
Nicolet, Hôtel du Canada.
Nicolet, Hôtel Rochette.
Ottawa, Restaurant Belter.
do Hôtel Alexandria.
do E. H. Hillman, hôtelier, 15 Metcalf.
do O. Potvin, Restaurant, 165 Broad.
do A. Belivean, Hotelier, 69 Duke
do F. X. Ouellette, Restaurant, 71 Duke.
do D. Provost, Hôtelier, 153 Broad
do Z. Lagassé, Hotellier, 161 do
do N. Larue Restaurant, 255½ Wellington.
do do Hudon.
do Russell House.
do vis-à-vis la gare du Pacifique, M. Z. Lagacé.
Papineauville, Hôtel Côté.
Piedmont, Qué., Hôtel Piedmont.
Plaisance, Hôtel Charlebois.
do Hôtel Gravel.
Philadelphie, Pa., Continental Hotel.
Pointe-Claire, Hôtel du Canada.
do Hôtel Windsor.
do Hôtel Duchesneau.
Port Maurice, Hôtel Saint-Léonard, Alph Deschampe, propriétaire.
Portneuf, Hôtel Fournier.
Québec, Hôtel Saint-Louis.
Québec, Mountain Hill House
Rigaud, Hôtel du Canada.
do Hôtel Rigaud.
Rivière Gagnon, Hôtel Racine.
Rivière Désert, Co. Ottawa, Hôtel Canadien, propriétaire, Aristide Meunier.
Roberval, Lac Saint-Jean, Q., Hôtel Roberval.
Sainte-Adèle, Hôtel Godmer.
Saint-Alexis de Montcalm, Hôtel Dupuis.
Sainte-Anne de Beaupré, Hôtel Regina, Naz Simard, prop.
do Hôtel St-Louis, L. A. Lapointe, prop.
Saint-Antoine, Richelieu, Hôtel Girard.
Ste-Cunégonde, Hôtel Tivoli, 3119 Notre-Dame.
Hôtel Ménard, prop. J. E. Ménard, coin des rues Napoléon et Duvernay.
Saint-Clet, Hôtel du Canada.
Saint-Chrysostôme, Hotel Union.
Saint-Dominique Station, Hôtel Saint-Dominique.
Saint-Eustache, Hôtel du Canada.
Saint-Faustin, Hôtel Dusablon.
Saint-Félix de Valois, Canada Hôtel Tessier.
Sainte-Geneviève, Hôtel Guilbault.
Sainte-Geneviève, Hôtel Jacques-Cartier.
Saint-Gabriel de Brandon, Hôtel Cornellier.
Saint-Georges-Est, Beance, Hôtel Poulin.
Saint-Hubert, Chambly, Hôtel Chambly
Saint-Hyacinthe, Hôtel Yamaska.
do Hôtel du Canada.
Saint-Jacques l'Achigan, Hôtel Belliveau.
Saint-Jacques le Mineur, Hôtel Bourassa.
Saint-Jacques le Mineur, Hôtel Duremieau.
Saint-Jean, Hôtel Windsor.
Saint Jérôme, lac Saint Jean, Hôtel Néron.
Saint-Jovite, Hôtel Plouffe.
Sainte-Julienne, Hôtel Ethier.
Sainte-Julienne, Hôtel Prevost.
Saint-Laurent, Hôtel Crevier.
Saint-Martin (Laval), Hôtel Lapensée.
Saint Octave de Metis, Hôtel Landry.
Saint-Rémi, Hôtel St-Rémi.
Sainte-Rose, Hôtel Magnolia.
Saint-Romuald, Hôtel Saint-Hilaire.
Saint-Rédempteur, Hôtel Saint-Rédempteur.
Sainte-Scholastique, Hôtel Poirier.
Sainte-Thérèse, Hôtel Bialnville.
Sainte-Thérèse, Hôtel Jérôme.
Sainte-Thecle, comté de Champlain, Hotel Jobin.
Saint-Tite, comté de Champlain, Hôtel Marchand.
Saint-Tite, comté de Champlain, Hôtel Cantin.
Saint-Wenceslas, à Nicolet, Hôtel Tétreault
Sorel, Hôtel Fish.
Saint-Zotique, Hôtel Fournier.
Sherbrooke, Railway Hôtel.
Sherbrooke-Est, Hôtel Duernisseaux.
Somerset, Hôtel Saint-Pierre.
Terrebonne, Hôtel Bernardin.
Thurso, Hôtel Chevrier.
Treadwell, Ont., Hôtel Duchêne.
Trois Pistoles, Hôtel Déry.
Trois-Pistoles, Hôtel Lavigne.
Trois-Rivières, Hotel St-James.
Trois-Rivières, Hôtel Dominion.
Valcourt, Hôtel Valcourt.
varennes, Hôtel Brodeur.
Victoriaville, Hôtel Prince de Galles.
Victoriaville, Hôtel Samson.
Valleyfield, Californian Hôtel.
do Queen's Hotel.
do Hôtel Madore.
do Hôtel Vachon.
do Hôtel Windsor.
do Hôtel Saint-Laurent

4 PREMIERS PRIX

—A—

L'Exposition Provinciale de Québec

POUR

Imprimerie et Reliure

DE

Eusèbe Senécal & Fils

20 RUE ST-VINCENT

MONTRÉAL.

On exécute à cet établissement toutes espèces d'ouvrages, tels que

Affiches pour Sociétés d'Agriculture

EXPOSITIONS, etc.

Livres,
Journaux,
Revues périodiques,
Pamphlets,
Musique.

Prospectus,
Circulaires,
Blancs d'Assurances,
Petites affiches.

Blancs de Banque,
Blancs de Cour,
Blancs de Reçus,
Factums,
Placards, etc.

Billets de chargement,
Catalogues d'affaires,
Cartes de visite,
Lettres funéraires.

RELIURE

Livres Blancs pour le commerce et les banques, reliure de luxe, faits à ordre, Réglage, Numérotage, Perforage, etc.

☞ *Le tout exécuté avec élégance et promptitude* ☜

A DES PRIX TRÈS RÉDUITS

Aussi : Un assortiment considérable

D'ETIQUETTES

communes et de goût pour bouteilles.

☞ Les commandes de la campagne recevront une attention immédiate, et les ouvrages seront expédiés par les voies les plus sûres et les plus économiques.

FEUILLETON

L'ENTHOUSIASME

(Suite)

Où te caches-tu, Einar ? tout le monde t'attend ; il me faut mon vis-à-vis.

Einar, perdant tout à coup son reste de sang froid, a dit brutalement :

Il est défendu à mademoiselle Brigitte de danser !

Je m'élançai pour le souffleter, Brigitte m'a arrêté d'un geste.

Monsieur Hjalmar, votre nom vous défend de vous oublier. Mon cher Einar, je vous pardonne ; mais je vous conseille de perdre vos manières d'enfant mal élevé, si vous désirez garder mon affection. Je ne veux pas danser et je ne danserai pas !

Halfdan et Hanna, ne comprenant rien à cette scène, nous regardèrent l'un après l'autre avec étonnement.

Brigitte ne leur laissa pas le temps de passer de l'étonnement aux conjectures.

Ma chère Hanna, a-t-elle dit, est-ce que cela vous priverait beaucoup de renoncer au keraus ?

Non, chère amie.

Et vous, mon cousin ?

Ma bonne petite cousine, vous savez que je suis en toutes choses à vos ordres.

Eh bien, dites alors, s'il vous plaît, que l'on danse le keraus sans vous ; puis revenez : nous causerons au lieu de danser, N'est-ce pas Einar ?

Elle lui a tendu la main, cette même main qu'elle venait de retirer d'entre les miennes. Brigitte donne trop facilement la main à tout le monde ; il faut que cela change aussi bien que la danse. Le rustre l'a portée à ses lèvres, j'aurais voulu l'écraser.

J'en ai voulu à Brigitte de savoir se remettre d'une émotion aussi vite et aussi complètement. Je me suis demandé encore une fois si vraiment elle a un cœur.

Ah ! mon cher docteur, que la souffrance rend injuste !

Après quelques efforts inutiles pour établir quelque causerie, les esprits étant plus ou moins distraits, Brigitte a dit en riant :

Je vous accuse tous d'une trop grande attache à la danse ; vos esprits sont rebelles parce que vos cœurs sont au keraus.

Eh bien, ma cousine, imposez-nous une punition, a dit Halfdan.

C'est précisément à quoi je pense ; je vais vous raconter les légendes de la Tour des Armes. Je choisis celle du comte Harald.

Non, chère Gitta, une autre ! s'écria Halfdan ; celle-là est trop près de nous. Ces souvenirs ne vous font pas de bien.

Et qu'en savez-vous ? a répondu Brigitte avec un accent qui m'a serré le cœur.

Elle ajouta en s'efforçant de sourire :

Vous êtes tous des enfants, et je vais vous faire peur.

Elle nous a dit que chaque fois qu'un malheur menace sa famille, le comte Harald apparait dans la Tour des Armes. Il sort de la salle où sont gardées ses armes, traverse la grande galerie, s'agenouille à l'endroit où se trouvait, selon la tradition, l'autel de l'ancienne chapelle, et retourne entin dans la première salle, où il disparait après en avoir fait trois fois le tour Avant et après ces apparitions, l'air vibre et chante comme rempli de voix d'anges.

Il y a ici à Haraldsborg un vieillard a continué Brigitte, qui assure avoir vu le comte Harald la nuit de la mort de mon grand-père ; et cette mort était en effet un grand malheur pour ma famille, puisqu'elle l'a laissée sans chef.

Pas précisément, ma chère cousine, a dit Halfdan, il me semble que vous tenez cette place aussi bien que n'lm porte quel homme.

C'est ce que nous verrons, a-telle répondu en m'effleurant du regard ; en attendant, mon cher Halfdan, voilà le *keraus* qui finit ; veuillez rentrer au salon, c'est l'heure du souper.

Nous sommes rentrés dans la salle de bal ; nous y avons trouvé tout le monde prêt à se rendre à la salle à manger.

C'est un usage qu'après le *keraus* chaque danseur conduit sa danseuse à table. Einar, étant le danseur de Brigitte pour le *keraus*, avait en quelque sorte le droit de lui offrir le bras.

Brigitte m'a regardé avec embarras, quand M. Œrnhjelm, voyant Einar libre, est venu l'appeler pour conduire à table une jeune personne, fille de M. le colonel, et qui était restée sans danseur pour le *keraus*.

—Vous êtes cruel pour Einar, m'a dit Brigitte à voix basse.

J'étais devenu plus calme et par conséquent plus juste ; j'ai eu pitié de ce pauvre Einar.

—Voulez-vous que je prenne sa place ? lui ai-je demandé.

—Ce serait digne de vous, m'a-t-elle répondu.

Je suis allé vers Einar.

—Monsieur Einar, mademoiselle Œrnhjelm vous réclame, vous êtes son danseur pour le *keraus*. Si mademoiselle V*** veut bien le permettre, je lui offrirai mon bras.

Le pauvre garçon est demeuré muet de surprise.

—Vous savez, mon cher Einar, ai-je ajouté, que, travaillant à la même œuvre, vous et moi, nous sommes frères.

Il m'a fait un salut très froid. J'ai lu sa pensée sur sa figure : Pour être aussi généreux, il faut ne plus douter de son bonheur.

Ma générosité m'a du reste valu une fort agréable récompense. Madame la colonelle, préoccupée de la *corbeille* annoncée par madame la pastorinde, et me voyant renvoyer Einar pour avoir le bonheur de donner le bras à sa fille, a pensé que je voulais me dédommager, auprès de la charmante Adelma, de mes espérances déçues. Après souper, elle m'a fait essuyer, une heure durant, le récit des vertus ménagères de sa fille. En l'écoutant cher docteur, j'ai compris que j'aurais pu trouver ici une femme selon votre cœur.

Toute la maison dort encore ; on s'est mis au lit à six heures du matin.

Ce soir, nous nous réunissons au presbytère. Demain, bal chez M. le colonel ; j'espère que nous n'irons pas. J'ai la promesse de Brigitte qu'elle ne dansera plus cette année, c'est-à-dire jamais, car l'année prochaine...

Cher docteur, vous êtes trop avare de vos nouvelles, donnez m'en, je vous prie, et croyez-moi tout à vous.

HJALMAR.

XXXV

HALFDAN A FREDERIC

Haraldsborg, ce...

Je reçois ta lettre, mon camarade, et je t'expédie le généralissime. Je pensais bien que l'ennemi nous ménageait quelque croc-en-jambe en notre absence ; aussi me suis-je tenu prêt à marcher. Mais je ne marche pas ; le généralissime a voulu partir seul.

Mon cher camarade, je me perds en tout ceci. Après avoir eu l'air de voguer à pleine voile vers le cœur de Brigitte, Stjernkrona paraît n'avoir pas été plus vite qu'Einar et moi. Ma tante assure que Hjalmar a reçu la *corbeille*, ce qui, en dépit de mon amitié pour lui, me ferait infiniment plaisir, mais ce que je n'accepte nullement comme article de foi. Il a bien eu pendant quelques jours des accès de mécontentement assez visibles ; mais juste au moment où j'allais en tirer toutes sortes de bons augures pour moi, il a paru devant Brigitte avec des airs de maître tels, qu'il a bien fallu me résoudre à douter de l'existence de la dite corbeille.

La seule chose claire dans tout cela, c'est que Stjernkrona est jaloux comme un démon, et que Brigitte, en face de cette jalousie, n'a pas précisément ses manières ordinaires de reine et de souveraine.

Pourquoi cela ? pourquoi plie-t-elle devant lui ? Est-ce à cause de sa qualité de chef de chef de la *Ligue* ? Il se pourrait ; brigitte est assez naïve pour pousser jusque-là son respect pour la hiérarchie.

Quelquefois je viens à penser qu'elle se joue de nous tous, pour le plus grand bien de la patrie, bien entendu, car loin de moi la pensée de l'accuser de coquetterie.

Elle possède l'art de plonger tous ceux qui l'entourent dans une sorte de folie, sans jamais sortir elle-même du cercle mystérieux qu'elle a tracé autour d'elle. Aussitôt le charme joué, elle l'exploite pour la gloire de la patrie. Elle vous dit Si vous voulez me plaire, il faut vous dévouer à la cause que j'aime. Et nous voilà tous pris, le généralissime, Einar, moi, et combien d'autres ! Le généralissime pris ! Ah ! c'est encore une question. J'ai beau me raisonner ; je ne suis pas absolument tranquille. Il y a là quelque mystère. Cependant, si elle l'aime, qui l'empêche de le dire ? Ce n'est pas lui apparemment. Et lui, pourquoi part-il, pouvant très bien rester et m'envoyer seul ?

Je crois qu'Einar en sait un peu plus long que moi ; il a eu cette nuit quelque démêlé avec Stjernkrona ; mais Einar est muet comme un tombeau.

Je voudrais savoir mon sort et je n'ose pas provoquer une décision... Allons, du courage, vieux garçon, ne suis-je pas là à trembler comme une femme ?

A bientôt, mon camarade. Fais-moi le plaisir d'observer un peu le généralissime, et puis, dis-moi ce que tu penses... s'il est heureux ou malheureux... Tu comprends.

HJALMAR.

XXXVI

STJERNKRONA AU DOCTEUR G***.

Christiania, ce...

Cher docteur, j'ai été obligé de quitter précipitamment Haraldsborg. Frédéric a eu à subir des attaques au-dessus de ses forces ; il a appelé au secours. Je suis parti malgré la très généreuse offre de Halfdan d'aller à ma place. Halfdan n'est pas non plus de taille à faire face à la position actuelle.

Nous avons